

Centre africain de Formation et de Recherche
administratives pour
le Développement

Organisation intergouvernementale
panafricaine

*Le CAFRAD rénové au service de la transformation
globale, digitale, intelligente et durable des
administrations publiques
et privées africaines*

المركز الإفريقي للتدريب والبحث الإداري
للإنماء

منظمة إفريقية بيحكومية



Depuis/Since

African Training and Research Centre
in Administration for
Development

Pan African Intergovernmental Organization

*The renewed CAFRAD in the service of global,
digital, intelligent and sustainable transformation
of African public and private
administrations*

Transformer - Expertiser – Exceller

DG.1 /2026

Doc.7

Original : Français

Programmes d'activités du CAFRAD juillet 2026-juin 2027

Conscient du rôle majeur et stratégique que jouent les institutions de formation publique dans la transformation de l'Etat, le renforcement de l'administration publique et le développement du leadership au sein du secteur public, j'ai l'éminent honneur de soumettre à votre haute appréciation les programmes d'activités du CAFRAD au titre de l'année juillet 2026-juin 2027.

Sommaire**pages**

I. Le CAFRAD rénové au service de l'Etat capable en Afrique	3
II. Les approches d'intervention	5
III. Groupes cibles : les leaders impactants	7
VI. Nos ambitions	8
V. Les engagements du CAFRAD rénové	8
VI. Nouvelles modalités de collaboration et de partage de responsabilités entre le CAFRAD et chaque Etat membre en vue de l'exécution des activités à haute valeur ajoutée	9
VII. Plaidoyer pour la valorisation de la qualité de membre du CAFRAD par les Etats membres	11
VIII. Les grands événements ou dates à commémorer au titre de l'année 2026-2027	15
IX. Programmes d'activités avec les partenaires	16
PROGRAMME DES ACTIVITES SCIENTIFIQUES	20
Annexes	52

I. Le CAFRAD rénové au service de l'Etat capable en Afrique

Le CAFRAD rénové pour les transformations structurelles, systémiques, globales, digitales, intelligentes et durables des Administrations publiques et privées africaines.

Le CAFRAD, pionnier de la formation des leaders et leader de la transformation de l'Afrique.

Devise du CAFRAD : Proximité/Écoute-Pragmatisme-Confiance.

Le CAFRAD rénové pour soutenir la transformation globale de l'Afrique

Le Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour de Développement (CAFRAD) est une Organisation intergouvernementale panafricaine créée en 1962 par les gouvernements africains avec le soutien de l'UNESCO mais les idées de sa naissance remontent en 1961 quand SA MAJESTE HASSAN II, que Dieu Lui fasse miséricorde, au cours d'un entretien avec M. ADISESHIAH, plus tard Directeur général adjoint de l'UNESCO, avait sollicité l'envoi d'une mission chargée de conseiller les autorités marocaines sur la création à Tanger d'un Centre régional de formation et de perfectionnement des cadres supérieurs africains. Il a pour but de soutenir les efforts de transformation et d'émergence des Etats africains à travers le développement des capacités et la modernisation de l'administration publique et de la gouvernance. **Son siège est à Rabat (Royaume du Maroc).**

Le CAFRAD est une Organisation internationale panafricaine à caractère scientifique, technique et culturel.

Le CAFRAD est, à la fois, une école panafricaine de formation et d'application en administration publique, en diplomatie, en management, en gouvernance, en sécurité globale et en développement durable, et un Centre de recherche sur les questions africaines et internationales dans une perspective multidisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire.

Il est la principale organisation de service public qui fait progresser l'art, la science, l'enseignement et la pratique de l'administration publique et des organisations à but lucratif et non lucratif.

1. Le CAFAD est la deuxième Organisation africaine après l'Union africaine, le premier Centre dédié à la construction, à la réinvention (reconstruction des services publics en zone de conflit, de fragilité, d'insécurité ou de post-conflit), de modernisation et d'amélioration continue des systèmes d'administration, de management et de gouvernance ainsi qu'à la valorisation des résultats (pratiques innovantes) de la recherche en administration comparée en vue de la résolution des problèmes de développement de l'Afrique.

2. Le CAFRAD est le premier Centre africain destiné à assurer l'harmonisation (servir d'un cadre commun de la formation dans les ENA d'Afrique) et l'africanisation (creuset commun d'échange d'information, de partage d'expériences, de pratiques innovantes et d'expertise entre les acteurs provenant de divers systèmes d'administration) et de la formation des cadres supérieurs de la haute administration publique, des leaders et constructeurs de l'action publique de demain.

3. Le CAFRAD, un Centre d'excellence leader, une école d'application, de production des idées innovatrices, des connaissances actionnables, de développement des compétences et des talents au service de la solution des problèmes de développement des pays africains.

4. Le CAFRAD est le premier Centre africain en charge de la promotion de la coopération scientifique sud-sud et de l'intégration régionale en Afrique.

5. Le CAFRAD est une Organisation intergouvernementale à caractère scientifique, culturel et technique, chargée du service public de la formation et de la recherche et de soutenir les transformations de l'action publique et l'innovation publique.

Ainsi, le CAFRAD a été créé en novembre 1962 à l'initiative du Royaume du Maroc avec le soutien de l'UNESCO dans le but d'africaniser la fonction publique, d'harmoniser ses interventions et ses efforts et de l'adapter aux nouvelles réalités africaines et aux impératifs de développement. Né du souci d'assurer à notre continent africain une armature de cadres de conception et de direction que les exigences de la souveraineté recouvrée et les impératifs d'un développement harmonieux et sûr, le CAFRAD est construit pour être le point de convergence et le creuset d'échanges de connaissances et d'informations des cadres supérieurs africains, le centre de développement des ressources humaines pouvant soutenir l'unité africaine¹. Il vise à créer une banque d'hommes (experts), d'un niveau intellectuel commun, une banque de possibilités et de travail, à donner une formation commune à tous les cadres supérieurs africains. Ainsi, « *ceux qui fréquenteraient cet institut, ayant une vie commune, recevant une formation commune et liés*

¹ Discours et interview de SA MAJESTE LE ROI DU MAROC HASSAN II, à la Conférence du CAFRAD, 18 septembre 1972, Ministère de l'Information, 1990.

par la camaraderie des études, pourraient créer cette unité sans laquelle l'unité africaine saurait avoir son véritable sens². »

Le CAFRAD se fonde principalement sur l'Accord de siège signé entre l'UNESCO et le Gouvernement du Maroc, le 13 mai 1964, la convention d'établissement du CAFRAD du 18 décembre 1967 et l'Accord de siège entre le Centre africain de Formation et de Recherche administratives pour le Développement (CAFRAD) et le Royaume du Maroc du 17 juillet 1970. La convention d'établissement indique clairement que les missions assignées au CAFRAD sont celles de former les cadres supérieurs africains, de promouvoir la recherche comparative et de favoriser l'échange des expériences et des connaissances en vue du développement économique et social du continent.

II. Les approches d'intervention :

Prenant note de la complexité du monde actuel, nous privilégions les approches :

- exigences de la méthode scientifique, les faits, l'objectivité, la rationalité et non les sentiments, les ressentiments, des préjugés, des intérêts, du goût et la subjectivité ;
- pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire ;
- globale et holistique ;
- interinstitutionnelle et intelligence collective ;
- participative et inclusive ;
- entraînement des dirigeants par les dirigeants,
- comparative et pratiques innovantes africaines et étrangères ;
- multi-niveaux et multi-acteurs ;
- décloisonnement des administrations et porosité du secteur public et du secteur privé ;
- développement des compétences et des talents ;
- transversalité ;
- action-résolution innovante ou créative des problèmes complexes, épineux et perniciose et changement de mentalités/convictions, de paradigmes, voire d'idéologies ;
- changement des attitudes, les perceptions, les croyances et les valeurs des individus (management adaptatif);
- combinaison recherche & formation ;
- regards croisés entre professionnels, chercheurs et experts indépendants ;
- *Benchmarking*, échange d'expérience et d'expertise ; partage d'informations, des connaissances et de meilleures pratiques administratives et de gouvernance ;

² *Ibidem.*

- humaine, nous mettons l'humain, la durabilité (environnement), l'éthique, l'équité et l'inclusion au cœur de l'action publique de demain : *un nouveau type d'Africain* ;
- pédagogique/andragogique ;
- Le *smart working* : l'intelligence émotionnelle et collective au travail ;
- le processus *onboarding* ;
- les nouvelles méthodes de management responsable ;
- les outils innovants de résolution des problèmes complexes et perniciox ;
- respect de la règle Chatham House (la règle de Chatham House contribue à créer un environnement de confiance pour comprendre et résoudre des problèmes complexes. Son principe directeur est le suivant : partagez les informations que vous recevez, mais ne révélez pas l'identité de la personne qui les a communiquées) ;
- l'évaluation de l'efficacité des programmes de formation avec des indicateurs clés de performance ;
- développement des *soft & smart skills*;
- appui au montage des projets de développement ;
- créations de partenariats stratégiques et recherche de financements innovants ;
- systems Engineering of Training* » (Ingénierie des systèmes de formation)
- accompagnement individualisé dans la durée et tutorat...

Zoom sur notre approche de changement transformationnel

Le changement transformationnel est un changement organisationnel et social qui nécessite, outre des changements techniques, structurels ou procéduraux, un changement de comportement, d'attitude et de mentalité des personnes impliquées.

Le changement de mentalité, de comportement et d'attitude est nettement différent de la réalisation de produits, de services ou de livrables.

C'est un changement interne, personnel, social, souvent psychologique, qui concerne à la fois le Top Management et l'ensemble des collaborateurs, qui nécessite une approche différente et l'application d'outils « *soft* » différents de ceux utilisés dans les projets « *hard* » de réalisation d'un produit.

Notre stratégie : Océan bleu : le CAFRAD n'inscrit pas ses activités dans une logique de concurrence avec les autres écoles, universités ou cabinets privés de formation en Afrique. Notre intervention est complémentaire, synergique, partenariale et spécifiquement à haute valeur ajoutée.

Notre chantier : accompagner les transformations structurelles de l'Afrique et en Afrique pour un développement véritablement durable et inclusif et une meilleure intégration du continent dans la gouvernance mondiale.

S'engager sur un secteur d'activité saturé n'est pas la meilleure façon de s'assurer une belle performance. La véritable opportunité consiste à créer des océans bleus, des espaces de marché non exploités.

La stratégie Océan bleu consiste à exercer une activité là où il n'y a pas de concurrent. Elle a pour but de créer un territoire nouveau, un secteur et un marché nouveaux, non de partager un territoire existant.

Nous allons créer des Océans bleus à l'intérieur même des Océans rouges, et non dans des eaux lointaines.

Les Océans bleus désignent tous les secteurs d'activité qui n'existent pas aujourd'hui- l'espace de marché inconnu, vierge de toute concurrence. Dans les Océans bleus, on crée la demande au lieu de la disputer. Les opportunités pour une croissance à la fois rentable et rapide y sont nombreuses.

En effet, nous ne voulons pas faire ce que les autres font déjà bien à moins qu'il y ait d'un autre groupe cible. Ainsi, nous nous engageons : i) à administrer nos formations à des groupes cibles spécifiques non couverts par les concurrents ; ii) à compléter les lacunes ou insuffisances de leurs offres de formation ; iii) à identifier les compétences manquantes chez les groupes cibles et autres et à le leur combler ; iv) à anticiper l'obsolescence des compétences et la dynamique des capacités ; v) à axer nos formations sur les *soft skills* (compétences comportementales) qui ne sont généralement pas enseignées dans les écoles, universités ou cabinets privés de formation ; vi) à approfondir et à développer la spécialisation pointue de nos groupes cibles tout en leur inscrivant dans une perspective transdisciplinaire, interdisciplinaire et pluridisciplinaire ; vii) à permettre nos groupes cibles de développer les compétences en matière de résolution des problèmes complexes de développement ; viii) à assurer le perfectionnement et le recyclage là où cela est nécessaire, ix) à coopérer et travailler en bonne intelligence avec toute institution ou partenaire pour amplifier et accroître les impacts de nos actions sur le terrain.

Notre point fort et distinctif : Le *Design Thinking* ou "*human centered approach*" : approche centrée utilisateur, afin d'innover.

La **méthode Design Thinking comme un processus profondément centré sur les utilisateurs** et visant à répondre à des enjeux protéiformes pour les organisations. Il s'agit là d'une méthode qui puise dans la pensée et la culture des designers avec pour finalité la création de produits et de services innovants pour les entreprises et les organisations **axées sur l'humain**. Le Design Thinking est une méthode inspirée du monde des designers, que les entreprises utilisent pour concevoir un projet d'innovation, centré sur l'humain, ou du moins : sur l'utilisateur final. Nos actions priorisent les besoins spécifiques des Etats membres et des bénéficiaires de nos prestations intellectuelles. Nos programmes sont conçus avec une méthode participative et inclusive des parties prenantes.

III. Groupes cibles : les leaders impactants

- Ministre, Présidents d'Institutions et personnalités assimilées,
- Parlementaires/sénateurs, élites politiques ;
- Autorités et cadres supérieurs des organisations africaines (UA, CER et autres) ;
- Acteurs des banques multinationales ;

- Directeurs de cabinet, Secrétaires généraux des ministères et des institutions de l'Etat ;
- Directeurs généraux des agences gouvernementales ou entreprises publiques ou parapubliques ;
- Gouverneurs/préfets/maires/élus des collectivités territoriales ;
- Ambassadeurs et hauts diplomates,
- Magistrats, avocats et autres acteurs de la justice ;
- Directeurs et conseillers ;
- Officiers supérieurs des forces de défense et de sécurité ;
- Hauts fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales ;
- Managers des entreprises privées ;
- Acteurs de la société civile ;
- Femmes managers, femmes leaders, femmes politiques,
- consultants et autres acteurs du développement ;
- universitaires, chercheurs, enseignants, formateurs, consultants/experts ;
- hauts fonctionnaires dans les organisations africaines et internationales,
- Journalistes, syndicalistes et jeunes engagés...

VI. Nos ambitions :

- faire de l'Afrique un acteur majeur dans le processus décisionnel mondial ;
- faire de l'Afrique une force dynamique sur la scène internationale conformément à l'Agenda 2060 de l'Union africaine ;
- constituer une masse critique de cadres africains hautement formés capables d'intervenir sur les enjeux mondiaux de développement et susceptibles de contribuer aux réflexions et travaux sur les transformations globales et les dynamiques mondiales en cours ;
- repositionner et assurer l'intégration l'Afrique dans la gouvernance mondiale ;
- doter l'Afrique des capacités humaines nécessaires à son développement durable et inclusif ;
- valoriser le savoir endogène et une approche africaine de développement tout en intégrant l'ouverture au monde et les recettes qui font école ailleurs.

V. Les engagements du CAFRAD rénové

Nous nous engageons à mettre en place un leadership visionnaire, inspirant, authentique et transformationnel qui permettra de faire du CAFRAD :

- 1) un centre d'excellence en Afrique dans tous ses domaines de compétence ;
- 2) un centre panafricain bénéficiant de portage politique et financier de tous les Etats membres ;
- 3) un centre de rayonnement africain et mondial.

En effet, le CAFRAD s'engage à :

- être un fédérateur, une faîtière, un centre d'harmonisation des politiques de formation en Afrique et un lieu d'échange et de partage d'expertise et de soutien aux centres nationaux de formation ;
- être un groupe scientifique mobilisateur des universités et centres de recherche et de soutien à l'action publique ;
- inscrire l'Afrique à la pointe et à l'avant-garde des grandes innovations administratives pour le développement ;
- accroître l'effort de recherche-développement et de l'innovation compatible aux transformations de l'action publique sur le continent africain ;
- être un centre de production et de diffusion de la documentation sur l'organisation et les méthodes administratives des différents pays africains ;
- être un opérateur central d'accompagnement des ENA ou instituts de formation administrative et de tout centre régional en matière de formation professionnelle continue d'excellente qualité ;
- servir de cadre (vivier) de recrutement, de valorisation et d'utilisation des consultants et des experts africains afin de répondre aux différents besoins spécifiques des pays africains ;
- devenir un centre de fédération des systèmes administratifs africains et de meilleures pratiques administratives en vue du développement, de la coopération sud-sud et de l'intégration régionale ;
- être la réponse appropriée au déficit de compétences et de talents en Afrique;
- administrer en Afrique et en contexte africain toutes les formations d'excellente qualité délivrée dans les grandes universités étrangères;
- devenir un centre de référence de formation des leaders, dirigeants, hauts fonctionnaires et cadres supérieurs de l'Etat, du secteur privé et de la société civile en Afrique ...

VI. Nouvelles modalités de collaboration et de partage de responsabilités entre le CAFRAD et chaque Etat membre en vue de l'exécution des activités à haute valeur ajoutée

Excellences Mesdames et Messieurs les honorables membres du Conseil d'Administration,

Je voudrais très respectueusement vous adresser ma très profonde gratitude pour les soutiens et encouragements multiformes que votre pays ne cesse de m'accorder depuis le début de mon mandat en qualité de Directeur général du CAFRAD.

J'ai l'éminent honneur de vous rendre compte de la nécessité impérieuse pour chaque Etat membre de valoriser sa qualité de membre du CAFRAD et d'en tirer profit pour le développement des compétences et la modernisation de l'administration publique ainsi que pour le soutien à toutes les parties prenantes nationales. Le paiement des contributions financières au budget du CAFRAD par les Etats membres oblige la Direction générale à produire de résultats bénéfiques et utiles au développement durable et inclusif. En m'accordant sa confiance, le Conseil d'Administration du CAFRAD m'a recommandé de réformer l'Organisation intergouvernementale panafricaine pour en faire un instrument de développement des Etats membres et la rapprocher de ceux-ci et de ses cibles à travers des projets novateurs plus attrayants et plus attractifs afin de susciter l'appropriation et l'engagement des pays à les abriter *in situ*.

À cet effet, en ma qualité de votre mandataire et de votre serviteur, j'ai engagé des mutations de la culture managériale et de la gouvernance ouverte et inclusive au sein de la Direction générale du CAFRAD. Dans cette logique, je me fais désormais le devoir de soumettre à votre haute appréciation les projets de programmes d'activités scientifiques de l'Organisation en vue :

- de recueillir les contributions et les attentes de chaque Etat membre ou de proposer de nouvelles activités ;
- d'inviter chaque Etat membre à intégrer les programmes d'activités du CAFRAD dans les agendas nationaux, les instruments de planification et du développement des compétences et des talents ;
- de choisir les activités que chaque Etat membre entend abriter sur son territoire dans une approche de co-organisation avec le CAFRAD ;
- de permettre à chaque Etat membre d'affiner les cibles et les périodes de la tenue des activités qui l'intéressent ;
- de solliciter l'accompagnement du CAFRAD des chantiers de réforme, de changement transformationnel, d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques, de montage de grands projets de développement dans chaque Etat membre, de recherche de financements innovants ;
- de confier certains marchés publics de prestations intellectuelles au CAFRAD pour exécution conformément aux règles et procédures en vigueur dans chaque Etat membre ;
- d'établir un protocole d'accord (feuille de route stratégique) entre le CAFRAD et chaque Etat membre pour définir les bases d'une collaboration régulière, productive, profitable et mutuellement bénéfique ;
- de soumettre à la Direction générale un programme institutionnel d'activités nationales pour être exécutées conjointement.

En effet, le CAFRAD s'engage désormais à établir chaque année un programme consensuel africain et à le mettre en œuvre avec toutes les parties prenantes. Ainsi, tous les Etats membres tireront meilleur parti du CAFRAD qui souhaite amplifier les impacts de ses actions sur le terrain. Le Centre se veut un véritable pionnier de la transformation et un catalyseur du développement.

Les activités scientifiques concernent tous les ministères, institutions de l'Etat et agences gouvernementales ainsi que les acteurs du secteur privé et de la société civile.

Aussi voudrais-je vous proposer de bien vouloir accepter de coorganiser avec le CAFRAD au moins une des activités des programmes du CAFRAD. Les dates sont indiquées sont modifiables selon l'agenda du pays. De même, je voudrais vous rassurer que le CAFRAD est à votre entière disposition pour accompagner les réformes, l'innovation et la modernisation de toutes les institutions de votre pays à travers l'assistance technique, les conseils et la consultation.

Dans le management de la formation ou l'ingénierie de la formation, la meilleure formation est celle qui se fonde et répond aux besoins réels clairement identifiés et analysés par les bénéficiaires. Il est donc souhaitable que chaque Etat membre se prononce sur les programmes d'activités du CAFRAD et exprime clairement ses besoins en matière de formation et de développement des capacités institutionnelles et humaines.

Vous réitérant mes plus profonds remerciements, je vous prie de croire, Excellences Mesdames et Messieurs les honorables membres du Conseil d'Administration du CAFRAD, l'expression de ma haute considération.

VII. Plaidoyer pour la valorisation de la qualité de membre du CAFRAD par les Etats membres

Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'Administration,

J'ai l'éminent honneur d'appeler votre bienveillante attention sur le fait que le CAFRAD est un instrument créé par les Etats pour servir leurs intérêts et répondre à leurs besoins en matière de formation et de recherche. Etant donné qu'aucun pays ne peut se développer sans talents et sans idées, la pertinence du CAFRAD n'est plus à démontrer au regard de sa mission d'assurer la formation des Ministres, des parlementaires, des Présidents d'institutions, des hauts fonctionnaires des leaders, des dirigeants, des femmes leaders, des managers d'entreprises privées et publics ainsi que des élus des collectivités territoriales décentralisées.

Depuis ma prise de mes fonctions, le CAFRAD s'est distingué par sa contribution significative à construire une Afrique souveraine, résiliente, stratégique et représentant une force dynamique sur la scène internationale à travers la production des leaders de nouvelle génération décomplexés et lucides, l'édification de l'autonomie intellectuelle,

intelligente et cognitive. Il entend jouer son rôle stratégique en matière de transformation de l'Etat et ses institutions publiques et privées.

En effet, je reconnais votre attachement à l'Organisation intergouvernementale panafricaine à travers mon élection à une large majorité, et je vous en saurais gré.

Dès les premiers jours de ma prise de mes fonctions, nous avons entamé un processus de réhabilitation du CAFRAD et de la restauration de la confiance des Etats membres et des partenaires et nous avons besoin de votre soutien indéfectible.

Mon élection par les honorables membres du Conseil d'Administration, marque une nouvelle ère dans l'histoire de l'Organisation et suscite un enthousiasme sans précédent de la part de tous les Etats membres et des partenaires du CAFRAD.

Cette élection témoigne également de la volonté du Conseil d'Administration de construire un autre CAFRAD doté de moyens juridiques, institutionnels, humains et financiers adéquats pour promouvoir l'excellence dans la formation continue et préparer la nouvelle génération de hauts fonctionnaires et de leaders dans le domaine de l'administration publique.

M'appuyant sur la confiance à lui accordée par le Conseil d'Administration et l'espoir suscité par son élection, entreprend la réforme complète et profonde de l'Organisation aux fins d'en faire un centre d'excellence unique en matière de transformation structurelle, systémique, digitale et intelligente des administrations publiques et privées africaines, facteur d'intégration régionale et socle de développement durable et inclusif.

Aujourd'hui, plus que jamais, le CAFRAD a besoin de tous les Etats membres pour retrouver ses lettres de noblesse et redorer son blason.

Le paiement des contributions financières des Etats membres au budget du CAFRAD constitue un acte de souveraineté étatique. Il renforce la capacité de l'Etat à s'affirmer sur la scène internationale et à pouvoir interagir avec les autres Etats, à contribuer à définir et à se prononcer sur les agendas internationaux multilatéraux. Il doit faire partie intégrante de la politique étrangère d'un Gouvernement. L'Organisation a été créée par les Etats et pour les Etats comme un instrument de gestion des projets communs de développement, d'harmonisation et d'africanisation de la formation des cadres supérieurs de la haute administration publique.

En payant leurs contributions annuelles, les Etats membres ont le droit d'exiger de la Direction générale des prestations de qualité comme contrepartie.

D'ailleurs, **le CAFRAD s'inscrit dans deux (2) logiques complémentaires** : la logique de ses propres initiatives en proposant des activités à haute valeur ajoutée pour les Etats membres et la logique de sollicitation par les Etats membres qui sont appelés à lui confier des missions d'études, de recherche, de soutien à l'élaboration et à l'évaluation des politiques publiques et de formation des cadres de la haute fonction publique.

La Direction générale doit mener des activités et initiatives génératrices de ressources additionnelles. Les formations et autres activités du CAFRAD seront désormais payantes. Cependant, les contributions des Etats demeurent une première et irremplaçable ressource du CAFRAD.

C'est la raison pour laquelle, je souhaiterais que le Gouvernement de chaque Etat membre mobilise en faveur du CAFRAD l'ensemble des ministères, les agences, les banques et entreprises, les universités et les ENA ou instituts de formation administrative, diplomatique, de management et de gouvernance pour le financement ou l'organisation conjointe des activités à haute valeur ajoutée.

Le CAFRAD est aujourd'hui prêt à postuler à des appels d'offres internationaux de prestations intellectuelles lancés par les Etats membres, à participer à la formation des hauts fonctionnaires et à contribuer aux différents chantiers de réforme et de changement transformationnel en cours dans les pays membres.

Dans un environnement postmoderne VICA ou VUCA en anglais (volatil, incertain, complexe, ambigu), où tous les Gouvernements (l'Etat même reste à réinventer) se sont engagés dans des réformes structurelles d'envergure, la formation initiale acquise à la fin des études par les fonctionnaires ne suffit plus à couvrir l'évolution technologique sur plusieurs décennies. En effet, nous vivons aujourd'hui dans un monde globalisé en perpétuelles mutations et les changements induits par la mondialisation, l'économie du savoir, l'économie de l'information, le néo régionalisme, le *New public Management* (nouvelle gestion publique, la gestion axée sur les résultats, la performance publique), le développement technologique, les quatrième (industrie 4.0), et cinquième (industrie 5.0) révolutions industrielles et l'intelligence artificielle générative sont en train de façonner un nouveau type d'hommes qui doivent acquérir de nouvelles compétences adaptées à leur environnement professionnel marqué par la globalisation, la digitalisation et la dérégulation de l'économie. Ainsi, former les acteurs nationaux aux enjeux de l'action publique de demain me paraît une nécessité existentielle pour les Etats d'affronter les transformations du service public et la dynamique des capacités.

Le CAFRAD est donc la solution au développement des capacités adaptées et la réponse à la modernisation continue de l'administration publique, socle de développement durable et inclusif. Il s'engage à être un Centre leader africain en matière de production des idées innovatrices, des connaissances actionnables, des compétences et des talents au service de la mise en œuvre des programmes nationaux de développement et de réforme, de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et des ODD 2030 des Nations Unies et des programmes nationaux de développement durable.

En effet, comme les travaux du Conseil d'Administration du CAFRAD l'ont recommandé, le CAFRAD envisage de renforcer son rapprochement avec les Etats et ses cibles à travers des projets novateurs plus attrayants afin de susciter l'appropriation et l'engagement des pays à les abriter in situ.

Aussi, ai-je l'éminent honneur de vous proposer de bien vouloir accepter de coorganiser avec le CAFRAD au moins une des activités de ce programme. Certaines dates sont indiquées toutefois elles pourraient être adaptées le cas échéant.

Aussi- voudrais- je vous rassurer que le CAFRAD est à votre dispositions pour accompagner les réformes, l'innovation et la modernisation dans les institutions de votre pays à travers l'assistance technique, les conseils et la consultation. En tant que votre serviteur, je voudrais continuer à bénéficier de votre confiance, de votre soutien et de votre sollicitude.

Je vous prie de bien vouloir inscrire le CAFRAD dans les plans nationaux de développement des compétences, dans vos programmes de travail annuel et dans le budget général de l'Etat comme une contribution au développement du capital humain dans votre pays.

Je voudrais très respectueusement formuler le vœu que le CAFRAD soit, comme à l'accoutumée, soutenu, par votre pays, dans ses engagements de transformation institutionnelle dans l'intérêt de tous les Etats membres. Il s'agit de mener des actions courageuses pour faire du CAFRAD un centre d'excellence unique en Afrique en matière de construction, de modernisation et de transformation des administrations publiques et de soutien au management africain. Au regard des mutations complexes, protéiformes et exponentielles à l'échelle globale et africaine, ainsi que l'obsolescence rapide des compétences à l'ère des intelligences artificielles, le CAFRAD doit rester et demeurer un outil stratégique pour l'Afrique en termes de mobilisation et de renouvellement de l'expertise, d'innovation technologique, de partage de meilleures pratiques (*benchmarking et best practices*) ainsi que de promotion de la coopération Sud-Sud.

Le CAFRAD demeure un pilier central, essentiel et indispensable de l'édifice africain de développement, de la recherche scientifique, de résolution des problèmes, de production des compétences et talents, d'établissement de partenariats stratégiques, de mobilisation des financements innovants, une plateforme des investisseurs africains et étrangers ainsi que d'innovations publiques, de transformation numérique et écologique, de construction de l'intégration africaine.

La sollicitation du CAFRAD par les Etats membres ou leur acceptation à organiser et à participer aux activités du CAFRAD constitue le gage de sa survie.

Depuis la prise de mes fonctions, je me suis engagé à travailler en bonne intelligence avec les institutions et ministères des Etats membres. Le soutien politique, diplomatique, institutionnel et financier des Gouvernements des Etats membres constitue le premier gage de la survie du CAFRAD.

Il nous faut aujourd'hui une organisation fiable aux finances solides pour affronter les défis de la formation d'une nouvelle génération de leaders africains et construire une nouvelle Afrique.

Je vous prie d'agréer, Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres, l'expression déferente de ma très haute considération.

VIII. Les grands événements ou dates à commémorer au titre de l'année 2026-2027

Journée du CAFRAD, le 22 novembre 2026 ;

Deuxième édition du Forum international de haut niveau sur la transformation numérique, énergétique, écologique, intelligente et durable de l'Afrique.

18^{ème} édition du Forum ministériel sur la modernisation de l'Administration publique et des institutions

La Journée mondiale de l'Afrique, le 25 mai 20027 ; L'avenir et le devenir de l'Union africaine

La Journée africaine et mondiale de la Fonction publique, le 23 juin 2027 ;

Journée de dialogue multi-acteurs en vue de la transformation de l'Afrique par le capital humain, la coopération sud-sud, afro-africaine et triangulaire

Exposition/salon

Impact Afrique

TV Impact

Impact Magazine

Billet du leader africain

Observatoire de la logistique en Afrique

Création des réseaux, de partenariats et recherche de financements innovants pour les Etats membres

IX. Programmes d'activités avec les partenaires

1.Participation au Groupe de travail de l'UNESCO sur l'avenir du travail à l'ère de l'intelligence artificielle dans le secteur public.

2.Programme pour le Développement durable intégré de l'Afrique (PADDI) a été lancé à travers la signature d'un partenariat entre le CAFRAD et ses partenaires. Il comporte quatre volets : 1) programme de formation exécutive ; 2) plateforme ZLECAF virtuelle ; 3) définition des normes africaines de la durabilité et 4) élaboration des normes africaines de la transparence au sein de l'administration publique, en collaboration avec le Président de l'Union africaine des Organisations des Transports et de la Logistique, le Président de la Fédération of Global & Green Information Communication Technology – IFGICT, le Fondateur et Coordonnateur Général du Comité Africain de Développement Durable Intégré - CADDI (en cours de création), Conseiller stratégique de l'Union africaine et le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de la région Rabat-Salé-Kénitra.

3. Programme d'activités CAFRAD-OMA (Organisation Maroc-Afrique pour la Culture & le Développement) pour la valorisation du patrimoine et le développement en Afrique.
4. Programme d'opérationnalisation de l'observatoire africain pour la logistique et le commerce international responsable et durable avec l'Académie africaine de Consulting et de Génie (AACG).
5. Quatorzième Sommet mondial des gouvernements, Emirats arabes unis, Dubaï, février 2027
6. Quatrième Sommet arabo-africain des Territoires et Smart Cities (**SAT-SC**) avec *Innovatel Engineering*.
7. Participation aux activités organisées par le Ministère de la Transition numérique et de la Réforme de l'Administration (MTNRA).
8. Participation aux activités organisées par les autres ministères et institutions du Maroc, pays hôte.
9. Participation aux activités organisées par les autres Etats membres.
10. Participation à la troisième édition du Forum-Salon international de la Mobilité, du Transport et de la Logistique, LOGITERE **2026**. Cette haute rencontre continentale se tiendra à Casablanca, au Royaume du Maroc, du 20 au 22 octobre 2026, **sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Que Dieu L'assiste et Lui accorde la victoire.**
11. Participation à la vingt-sixième session du Comité d'experts de l'administration publique (CEPA), à New York aux Etats-Unis d'Amérique.
12. Mise en œuvre Projet (en cours) de création d'une école africaine géopolitique : Pr. EL MALKI Moussa, Coordonnateur du Master en Géographie Economique et Politique de l'Afrique, Faculté des Lettres et des Sciences humaines de Rabat – Université Mohammed V (UM5) de Rabat, Maroc. Echanges sur la mise en œuvre de programmes d'activités conjoints.

- 13.** Programme de formation des membres de la CESAM (Confédération des stagiaires et étudiants africains au Maroc sur les grands enjeux panafricains : préparer de nouveaux leaders.
- 14.** Programmes d'activités avec l'Ecole de Formation des Professions Judiciaires de la République du Bénin.
- 15.** Programme d'activités avec l'Union panafricaine de la Jeunesse.
- 16.** Programme d'activités avec l'université Laval, Québec, Canada.
- Programme d'activités avec l'université de Texas, Etats-Unis d'Amérique.
- 17.** 18^{ème} édition du Salon international de l'Agriculture au Maroc (SIAM).
- 18.** Programme « Mieux représenter l'Afrique » pour les diplomates et fonctionnaires internationaux.
- 19.** Programme « Mieux légiférer ».
- 20.** Programme « Mieux décider »
- 21.** Participation à *MEDays Investment Summit* (MIS), véritable pilier opérationnel du Forum.
- 22.** Programme d'activités avec l'Académie africaine de la Pratique du Droit international (AAPDI), Paris, France.
- 23.** Participation du Doha Forum 2026 (5–6 décembre 2026).
- 24.** Participation à la conférence annuelle de l'International Association of Schools and Institutes of Administration (IASIA) et une session-panel spéciale lors de la conférence annuelle de l'IASIA 2026, qui se tiendra du 12 au 16 octobre 2026 à Athènes, en Grèce.
- 25.** Programme régional de formation des juges africains
- 26.** Les activités de formation de courte durée, certifiante ou qualifiante
- 27.** Les activités de formation à la demande, sur mesure ou à la carte (Etats, secteur privé, société civile ou autres acteurs)
- 28.** Les activités de formation de longue durée en partenariat avec les ENA et les universités africaines et étrangères

- 29.**Programme spécifique de formation des acteurs du secteur privé africain
- 30.**Programme spécifique des acteurs de la société civile
- 31.**Programme spécifique de formation des acteurs politiques, de la société civile et des médias sur les questions électorales et démocratiques en vue de prévenir les conflits pré-et postélectoraux en Afrique
- 32.**Programme de recherche et de publication de la RAAPI ou autres ouvrages en collaboration avec les partenaires universitaires et/ou institutionnels du CAFRAD
- 33.**Programme de conquête des marchés africains et internationaux des prestations intellectuelles
- 34.**Programme d'accompagnement et de conseil aux Etats membres
- 35.**Finalisation de l'élaboration du cahier de charge des Points focaux du CAFRAD dans les Etats membres
- 36.**Programme spécifique pour l'Union africaine, des Communautés économiques régionales et africaines et des banques multilatérales de développement
- 37.**Développer la littérature du futur, prospective, imagination, anticipation et proactivité dans un monde incertain, complexe de plus en plus imprévisible
- 38.**Les activités des autres partenaires non cités.
- 39.**Poursuite du programme de rénovation et de modernisation de la gouvernance du CAFRAD.
- 40.**Poursuite de la tournée des Ambassades et dans les autres Etats membres et dans les Etats non membres.
- 41.** Deuxième édition d'AGORA AFRIKA FORUM, le 5 novembre 2026 à Abidjan, Côte d'Ivoire, Club panafricain des Affaires
- 42.**Forum international sur le Genre, la gouvernance et l'autonomisation des Femmes, Université Chouaib Doukkali-El Jadida, Maroc.
- 43.** Quatrième Arab Public Administration Forum sur *Governance Innovation for Future-Ready Public administration, Maroc.*

PROGRAMME DES ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Juillet 2026-juin 2027

L'Afrique du 21^{ème} siècle est confrontée à de nombreux défis qui sont tout autant complexes que protéiformes. Ils constituent des problématiques majeures dont la résolution porte le potentiel de faire naître d'autres problèmes (pernicieux et épineux). Le CAFRAD, principal centre de formation et de recherche, entend jouer un rôle central, essentiel et indispensable dans la transformation globale et structurelle de l'Afrique. À cet effet, il s'engage à former un nouveau type d'Africain engagé au service de la bonne gouvernance et de la transformation globale et systémique de l'Afrique. Il s'agit de faire émerger les leaders et les managers d'une nouvelle génération décomplexés, éthiques, authentiques, lucides, transformateurs, transformationnels, audacieux, visionnaires, maîtrisant les enjeux globaux du monde et de la renaissance de l'Afrique.

« L'Afrique a besoin d'un nouveau type de citoyen, dévoué, modeste, honnête et bien informé, qui renonce à lui-même pour servir la nation et l'humanité, qui ait la convoitise en horreur et déteste la vanité. Un homme nouveau dont la force soit l'humilité, la grandeur, l'intégrité. » **KWAME NKRUMAH**

« Une bonne administration n'est pas un luxe, c'est une condition essentielle du développement. », Banque mondiale, L'État dans un monde en mutation, Rapport sur le développement dans le monde 1997, 290 p.

« Les problèmes importants auxquels nous sommes confrontés ne peuvent pas être résolus avec les habitudes de pensée qui ont été à l'origine de leur apparition. » **Albert EINSTEIN**

« Le développement économique et social est le résultat du management. Je peux affirmer sans exagérer, qu'il n'y a pas de pays sous-développés. Il n'y a que des pays sous-managés. » **Peter DRUCKER**

« Je ne crois pas que nous puissions corriger quoi que ce soit dans le monde extérieur que nous n'ayons d'abord corrigé en nous. » **ETTY HILLESUM**

« Il fallait que ceux qui, aux premiers rangs, doivent servir l'Etat, fussent une élite, une élite à tous égards, une élite intellectuelle, une élite morale. C'est dans ce but qu'a été prévu, comme il fonctionne, votre recrutement ». Le Général de Gaulle aux élèves de l'ENA, 1945.

« Nous devons aujourd'hui changer radicalement la manière dont on recrute, dont on forme, dont on sélectionne, dont on construit les parcours de nos hauts fonctionnaires. » Président de la République française, **Emmanuel Macron, avril 2021.**

«...Notre choix de valoriser les ressources humaines, sachant que le Capital Humain est le levier du développement et la source des richesses. Il est également le vecteur de transformation et de gestion des autres ressources et de leur intégration au processus de développement ». Discours du Trône de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, Royaume du Maroc, le 30 juillet 2000.

« Nous vivons une époque d'échec institutionnel où se créent collectivement des résultats dont personne ne veut (violence, pauvreté, changement climatique, épidémie). Cette époque demande à ce que se développe une nouvelle conscience, une nouvelle forme de leadership collective, une capacité qui nous permette d'aborder les différents défis de façon beaucoup plus consciente, intentionnelle et stratégique », Otto Scharmer, Se changer, changer le monde, 2013.

Thématiques clés : action publique, administration publique, affaires publiques africaines, Afrique, commerce responsable, communication, carrière, diplomatie, développement intégral, global et durable, Etat de droit, éthique, géopolitique, géostratégie, géo-économie, gouvernance, leadership, management, mobilité, négociations, intelligence artificielle générative, transformation numérique, écologique et économique, stratégies, Lobbying, intelligence économique, sécurité humaine, sécurité globale, relations internationales, gouvernance des données responsables, prospective stratégique, Elaborer une vision et développer une stratégie, Prise de parole en public, Media-Training, résilience individuelle, communautaire, territoriale, organisationnelle et africaine.

Les priorités du mandat 2024-2028 : Ces priorités découlent de la volonté du Directeur général de faire du CAFRAD, le principal catalyseur et contributeur à la résolution des grandes majeures problématiques de l'Afrique

Le CAFRAD prépare, entraîne, forme et accompagne les dirigeants et cadres dirigeants aux plus hautes responsabilités dans l'exercice de leur métier.

Le CAFRAD fait émerger les leaders de nouvelle génération décomplexés, stratégiques, éthiques, authentiques, lucides, transformateurs, transformationnels, audacieux et visionnaires au service de la transformation systémique et de la gouvernance globale en Afrique, gage de l'intégration régionale et du développement intégral, holistique, durable et inclusif facilité par les intelligences artificielles éthiques et responsables.

Priorité 0 : Rénovation et amélioration de la gouvernance du CAFRAD

Le développement/transformation institutionnel(le) du CAFRAD est une condition essentielle et *sine qua non* d'exécution des activités à haute valeur ajoutée pour les Etats membres et les bénéficiaires.

Priorité 1 : Changements transformationnels des systèmes de gouvernance globale en Afrique, en incluant la gouvernance électronique et l'intelligence artificielle générative

Priorité 2 : Renforcement des capacités productives et commerciales africaines intelligentes comme levier de transformation économique durable et inclusive

Priorité 3 : Développement de la résilience des Etats dans un contexte de fragilité structurelle

Priorité 4 : Stratégies de développement de l'esprit entrepreneurial et management des entreprises

Priorité 5 : Appui au développement des compétences et talents territoriaux en vue d'accompagner les mutations des territoires.

La formation continue, pilier fondamental du CAFRAD, indispensable à la professionnalisation, au perfectionnement et à la spécialisation des cadres supérieurs et dirigeants de l'Etat en vue de promouvoir le développement durable et inclusif

Le premier domaine d'intervention du CAFRAD est la formation continue (formation professionnelle continue ou continuée). En effet, selon le texte institutif, le CAFRAD a le statut d'une école d'application spécialisée dans la formation continue. Contrairement à la formation initiale, la formation continue est administrée aux professionnels, les personnes qui sont déjà sur le marché du travail, qui sont en activité et qui sont appelées à améliorer continuellement leurs compétences tant dans leur propre intérêt que dans celui de l'organisation. La formation continue est un mode d'apprentissage proposé aux professionnels salariés et aux demandeurs d'emploi en vue d'améliorer leurs compétences ou d'acquérir de nouvelles connaissances professionnelles. La formation continue vise les personnes entrées dans la vie active et ayant quitté et/ou terminé la formation initiale. Elle comporte différents modes d'accès qui varient en fonction du statut de chaque candidat et de ses objectifs. Elle présente de nombreux avantages visant à sécuriser et optimiser leur carrière professionnelle. En effet, grâce à elle, ils peuvent accroître leurs chances de progression professionnelle, et par ricochet espérer une promotion sociale des plus motivantes. La formation continue est un formidable levier d'insertion professionnelle, mais aussi de réorientation. Elle offre la possibilité de se former et de s'adapter aux changements de conditions de travail bien souvent inhérents à l'émergence des nouvelles technologies, pratiques ou méthodes. La formation continue repose sur le principe suivant : se former en continu, c'est acquérir de nouvelles compétences tout au long de la vie professionnelle.

Pourquoi choisir la formation continue du CAFRAD ?

Cinq (5) raisons principales qui peuvent motiver votre choix de la formation continue du CAFRAD.

1. La formation continue est inscrite dans le mandat du CAFRAD.

La convention d'établissement du CAFRAD, le charge d'organiser des réunions scientifiques, des séminaires et des cours de formation continue pour les fonctionnaires africains de haut niveau venant des secteurs publics et privés qui jouent un rôle important dans le développement de leurs pays. Il s'agit de : leaders, hauts cadres et décideurs

(Ministres et leurs conseillers techniques, Parlementaires, Gouverneurs de provinces et Maires, hauts responsables d'organismes étatiques) ; gestionnaires et professionnels (Secrétaires généraux, Directeurs généraux, autres hauts fonctionnaires et gestionnaires). Mais le CAFRAD rénové entend aussi proposer des offres de formation aux hauts responsables d'entreprises privées et des membres de la société civile ainsi que les membres des Communautés économiques régionales et de l'Union africaine.

En effet, le CAFRAD dispose d'une légitimité historique éprouvée, d'une expertise, d'une riche et longue expérience en matière de délivrance des formations de haut niveau inégalées en Afrique. Son savoir-faire, ses approches d'intervention et ses méthodes, sans commune mesure, facilitent et accélèrent l'appropriation des connaissances par les participants aux formations du CAFRAD.

2. La formation continue du CAFRAD est complétive et renforce celle administrée par les écoles et instituts de formation administrative dans les Etats membres. Elle est irremplaçable.

Dans un contexte où tous les Etats membres du CAFRAD se sont engagés dans des réformes structurelles d'envergure, la formation initiale acquise à la fin des études par les fonctionnaires ne suffit plus à couvrir l'évolution technologique sur plusieurs décennies.

En effet, nous vivons aujourd'hui dans un monde globalisé en perpétuelles mutations et les changements induits par la mondialisation, l'économie du savoir, l'économie de l'information, le néo-régionalisme, *le New public Management* (nouvelle gestion publique, la gestion axée sur les résultats, la performance publique), le développement technologique, les quatrième (industrie 4.0), et cinquième (industrie 5.0) révolutions industrielles et l'intelligence artificielle sont en train de façonner un nouveau type d'hommes qui doivent acquérir de nouvelles compétences adaptées à leur environnement professionnel marqué par la globalisation, la digitalisation et la dérégulation de l'économie.

Ainsi, la digitalisation et les transformations numériques du service public, le décloisonnement des administrations publiques, la lutte contre les changements climatiques, la nouvelle économie structurelle imposent aux Etats africains la nécessité de mettre en place un plan de développement des compétences adaptées à leurs défis de transformations intelligentes. Quelles que soient la densité et la richesse de la formation initiale des écoles et instituts de formation administrative, les diplômés qui en sortent n'ont pas toutes les compétences nécessaires pour affronter avec succès les turbulences de l'action publique. D'ailleurs, les écoles universitaires délivrent les connaissances et les aptitudes à leurs apprenants et non des compétences utiles à l'action concrète. Aussi, l'évolution rapide des métiers et l'obsolescence des connaissances doivent obliger les dirigeants africains à privilégier la formation continue pilotée par

le CAFRAD : celle-ci répond le mieux aux réels besoins exprimés par les Etats et est adaptée pour résoudre les problèmes administratifs et de développement qu'ils rencontrent. Il va sans dire que les écoles nationales de formation administrative ne peuvent remplacer le CAFRAD en termes de formation continue.

L'objectif de la formation continue étant de mettre à jour les compétences des personnes au service de l'administration publique en adéquation avec l'évolution des outils et des méthodes de travail. La formation continue occupe une place importante et nécessaire, liée à l'évolution constante des technologies qui oblige à une adaptation constante des employés à leurs nouveaux outils de travail. Elle est un outil de progression de la carrière des fonctionnaires, de productivité, d'innovation et de modernisation de l'administration publique. Peter Drucker avait constaté que le développement économique et social d'une nation est toujours le résultat du management. Aucun pays ne peut se développer sans les talents.

3. Une formation d'excellente qualité adaptée aux besoins des Etats membres et des bénéficiaires, elle est animée par des experts africains et non africains de haut niveau.

Elle est une formation pratique avec des exemples concrets, des voyages d'études, des simulations et des études de cas.

La formation continue permet aux salariés de rester constamment à jour sur leurs domaines d'expertise et leur facilitant la diminution de la résistance au changement, l'amélioration de la confiance en soi, le développement de l'autonomie, les contributions intellectuelles de plus en plus de qualité à l'atteinte des résultats organisationnels. Elle développe aussi leurs **soft skills** (ouverture d'esprit, mémoire, esprit critique, intelligence émotionnelle, motivation...) qui sont autant importantes que les compétences techniques.

Un employé doit régulièrement s'adapter au marché du travail et aux évolutions de son métier ou pouvoir évoluer vers de nouveaux métiers. On constate que des changements de métiers au cours d'une vie active sont de plus en plus fréquents. Cela rend également pertinente et indispensable la formation continue.

Au CAFRAD, nos formations sont axées sur les *Soft skills* (compétences douces, comportementales, sociales, émotionnelles, interpersonnelles, relationnelles, psychologiques et cognitives)

En effet, la formation du CAFRAD répond aux besoins et défis de développement des Etats africains et à la nécessité pour ces derniers de sortir des catégories des pays en développement (PED) et des pays les moins avancés (PMA) comme les nouveaux industrialisés (NPI) d'Asie et de disposer de compétences et de talents pour s'insérer dans les

chaînes de valeur mondiale (CVM). Elle prépare également aux métiers et services du futur et anticipe les évolutions technologiques et les mutations de toutes formes.

Le rythme de la formation est flexible et adapté aux exigences professionnelles des participants.

4. Une organisation panafricaine ayant capitalisé plus de 64 ans au service de la formation des décideurs et leaders africains

En 2026, le CAFRAD a 64 ans d'existence, 64 ans au service de la formation des dirigeants et leaders africains, dans le renouvellement des Administrations publiques. En 64 ans, le CAFRAD a pu servir de cadre de production d'idées et des connaissances ainsi que d'épanouissement des talents des quatre (4) traditions administratives (anglophone, arabophone, francophone et lusophone) avec des résultats probants. Il a contribué à asseoir en Afrique et dans les Etats membres une culture de gouvernance responsable et d'Administration publique performante au service du développement durable et inclusif et de l'intégration régionale à travers la formation, la recherche scientifique, la consultation et les publications.

Le CAFRAD est, de ce fait, la première institution intergouvernementale panafricaine dans le domaine de l'Administration publique et de la gouvernance et a acquis au long de ses nombreuses années d'expériences une expertise diversifiée jouissant ainsi d'une visibilité, une crédibilité et une notoriété considérable.

Depuis l'élection du nouveau Directeur général le 9 juillet 2024, le CAFRAD s'est engagé à accompagner les Etats membres dans les grandes réformes structurelles et systémiques ainsi que dans la transition numérique et écologique/énergétique.

De ce fait, le CAFRAD prépare, entraîne, forme et accompagne les dirigeants et cadres dirigeants aux plus hautes responsabilités dans l'exercice de leur métier. Il fait émerger les leaders de nouvelle génération décomplexés, éthiques, authentiques, lucides, transformateurs, transformationnels, audacieux et visionnaires au service de la transformation systémique et de la gouvernance globale en Afrique. Si vous aspirez à devenir un leader brillant, bien outillé dans une perspective pluridisciplinaire, interdisciplinaire et transdisciplinaire, aux innovations publiques, politiques, gouvernementales, managériales et transformationnelles, n'hésitez plus à vous référer au CAFRAD qui n'attend que vous pour vous préparer aux stratégies des grands leaders impactant de demain. Avec le CAFRAD, vous devenez un leader qui réussit en politique, en affaires, en business et en matière de gouvernance et partout.

Dans un contexte de plus en plus marqué par les pressions technologiques, votre leadership sera votre allié pour participer à un monde plus humain. Vous incarnerez les qualités, valeurs et les *soft skills* pour être de véritables acteurs du changement.

Si vous voulez devenir intellectuellement imbattable pour contribuer à la construction d'une nouvelle Afrique, porter et défendre les causes africaines dans un monde de plus en plus violent, turbulent et globalisé, vous feriez mieux de suivre la formation du CAFRAD. Si vous voulez sortir de l'ornière, proposer de nouvelles offres politiques aux citoyens et mieux gouverner, la formation du CAFRAD est la solution à votre ambition et votre engagement politique et social.

5. Une formation qui fait intégrer le réseau africain et mondial des experts en action publique

La formation du CAFRAD animée par des experts africains et étrangers de réputation mondiale vous confère le statut d'Expert/consultant africain en action publique. Il s'agit d'un statut très prisé au niveau africain et à l'échelle internationale. Elle vous donne ainsi l'aisance intellectuelle pour opiner sur tous les enjeux de l'action publique partout dans le monde et de monnayer votre expertise aux firmes multinationales et aux gouvernements africains et étrangers. Vous êtes à la recherche d'une formation pouvant bonifier votre profil, approfondir votre expertise, acquérir une autorité technique de référence, choisissez vite les formations du CAFRAD. Si vous souhaitez travailler dans les grands cabinets de consulting, en Amérique, en Europe en Asie et en Afrique, faites le bon choix dès maintenant. Vous voulez ouvrir votre propre cabinet, conquérir le marché africain et international des prestations intellectuelles, vous ne voulez plus que l'Afrique importe des experts dits « coopérants techniques » ou de cabinets loin des réalités socioculturelles, courez vite pour aller au CAFRAD.

Le CAFRAD assure l'approfondissement et la professionnalisation pointue de votre parcours, ainsi que le perfectionnement et le recyclage pour les cadres souhaitant contribuer au développement de leur carrière, au déficit de compétence et au développement de leur pays.

La formation alterne les études de cas concrets, les voyages d'immersion, les simulations de négociations.

Venez, nous bâtiront ensemble votre parcours professionnel en vue de l'atteinte de vos objectifs professionnels et de vie.

Modalités d'organisation et les types des formations

Format : présentiel, distanciel, (en ligne) et hybride (présentiel et en ligne ou E-learning), ou bimodal.

Langue : arabe, anglais, français, portugais et espagnol. Les activités peuvent se dérouler dans une des langues et simultanément dans toutes les langues officielles du CAFRAD.

Coût de formation : entre 1000 € et 2 500 € par personne, ajustable avec un effectif minimum de 20 participants.

Chaque participant choisit l'une des modalités adaptées à son rythme et à ses exigences professionnelles.

Chaque participant prend en charge le coût de la formation qui comprend les droits d'inscription, le kit de formation, le suivi de la formation, les repas éventuels, le coût de délivrance des certificats de participation. Si l'intéressé choisit le mode présentiel, il supporte les frais de billet d'avion, d'hébergement et de restauration pendant la durée de la formation. Les participants peuvent solliciter les subventions des organismes de financement de leur pays ou régionaux et internationaux pour financer leur formation.

Chaque Etat membre peut proposer des participants à la formation du CAFRAD ; auquel cas, il prend en charge les coûts de formation. Il peut définir avec le CAFRAD les modalités pratiques du déroulement de la formation concernée.

Les formations à la carte et sur mesure peuvent être demandées par les Etats membres et tout prescripteur.

- Approche basée sur la compétence et par des exemples concrets, stage, voyage d'étude, simulation, mise en responsabilité, échange d'expériences et d'expertises, visite de site, tutorat personnalisé, une immersion *in situ*.
- Respect des principes andragogiques, approche par et/ou basée sur la compétence, accompagnement individuel, aide à la prise de décision et à la résolution des problèmes administratifs concrets des Etats membres à la demande,
- Délocaliser les sessions de formation et les activités du CAFRAD dans les Etats membres ou ailleurs en Afrique avec l'accord des gouvernements...
- Adapter la formation aux remaniements ministériels et à la mobilité des fonctionnaires dans les Etats membres : formation régulière des cadres supérieurs en tenant compte de leur mobilité (départ à la retraite, position de disponibilité ou de détachement, démission ou retraite d'office, révocation) de manière à assurer la disponibilité permanente des hauts fonctionnaires bien formés et capables de tenir leur poste et de promouvoir le développement durable et inclusif,
- Mettre en place un mécanisme d'évaluation de l'efficacité (impacts) des programmes de formation dans les Etats membres avec des indicateurs clés de performance,
- Elaborer de la note conceptuelle, des termes de référence (TdR) ou aide-mémoire, le planning et de la fiche de financement pour toute activité du CAFRAD,
- Identifier des thèmes pertinents, originaux, d'actualité et accrocheurs, répondant aux priorités de développement socioéconomique de l'Afrique,

Les formations seront centrées sur l'actualité, fondées sur le principe de liberté de parole et le respect de la règle de *Chatham House*³.

Chaque thématique fait l'objet d'une fiche pédagogique détaillée.

Les périodes et les pays sont proposés à titre indicatif. L'accord des pays et leur amendement sont nécessaires pour consolider le programme d'activités scientifiques juillet 2026-juin 2027 du CAFRAD.

Offres de formation /Programme de formation continue d'excellente qualité : plan annuel de développement des compétences et des talents (catalogue de formation continue certifiante ou qualifiante)

Dans un environnement volatil, incertain, indéterminé, complexe, ambigu et paradoxal où les connaissances et les métiers évoluent très vite, la formation professionnelle continue constitue la clé nécessaire pour développer de nouvelles compétences et s'adapter à la transformation de l'action publique. Sans la formation continue, l'Administration publique serait sclérosée. La réussite de toute organisation dans ce 3^{ème} millénaire dépendra essentiellement de la qualité de son capital humain. En effet, contribuer au budget du CAFRAD revient pour les Etats membres à lui donner les moyens d'assurer la formation de qualité des leaders africains. C'est pourquoi, les Etats membres doivent songer à augmenter la part du budget consacrée à l'éducation, à l'enseignement, à la formation professionnelle et technique, à la recherche scientifique et technique en vue de l'édification d'une Afrique moderne et performante à tous points de vue.

20 thématiques en français
4 programs in English
10 conférences

Programmes en français

1. La table ronde des Etats membres et des partenaires : le CAFRAD rénové : locomotive pour la transformation globale, systémique, digitale, écologique et intelligente de l'Afrique (activité déjà exécutée)

³ La règle de Chatham House contribue à créer un environnement de confiance pour comprendre et résoudre des problèmes complexes. Son principe directeur est le suivant : partagez les informations que vous recevez, mais ne révélez pas l'identité de la personne qui les a communiquées. *Chatham House* est un institut politique de premier plan mondial dont la mission est d'aider les gouvernements et les sociétés à bâtir un monde durablement sûr, prospère et juste.

1 jour

2. Les sciences du comportement et leurs impacts sur les politiques publiques (activité déjà exécutée)

1 jour

3. Digital Governance and Sustainable Development (activité déjà exécutée)

1 jour

4. Les changements transformationnels : une condition essentielle à l'efficacité administrative et gouvernementale/Leadership /Soft skills (compétences douces, comportementales, interpersonnelles, relationnelles, psychologiques et cognitives) comme clé de réussite des organisations à l'ère de l'intelligence artificielle générative

5 jours

5. Planification, exécution et suivi de projets de digitalisation et intelligence artificielle générative : Intelligence artificielle générative au service de l'administration et des citoyens africains

5 jours

6. Le capital humain comme moteur de la performance globale en Afrique

5 jours

7. Gestion des ressources humaines de l'État : GEPEC-évaluation de la performance- reconnaissance au travail-motivation

5 jours

8. Gouvernance démocratique inclusive comme pilier du bon fonctionnement des administrations publiques africaines ou Gouvernement ouvert, gouvernance démocratique inclusive et bonne gouvernance publique. *Éléments fondamentaux pour le bon fonctionnement des administrations publiques*

5 jours

9. Piloter la transformation numérique de l'action publique

5 jours

10. Risques globaux, gestion des crises, enjeux stratégiques et questions émergentes

5 jours

11. Concevoir, piloter et évaluer les politiques publiques

5 jours

12. Leadership éthique : Lutte contre la corruption et infractions connexes

5 jours

13. Mieux représenter l'Afrique : Nouvelles pratiques du métier de diplomate

5 jours

14. Faire face à l'ambiguïté et gérer l'incertitude dans un monde en changement

5 jours

15. Leadership féminin en vue d'un développement durable et inclusif

5 jours

16. Intelligence économique et cybersécurité ou Management de l'innovation : innovation gouvernementale, innovation publique et transfert intergénérationnel et gestion des connaissances

5 jours

17. Gestion et prévision des risques agricoles : cartographie, prévision, mesures d'atténuation et indicateurs de performance

5 jours

18. Gestion de projets agricoles et appui aux acteurs locaux

5 jours

19. Responsabilité sociale et sociétale-Du Devoir de vigilance des entreprises à *B-corp : Benefit for All* en Afrique : les nouveaux outils de l'évaluation d'impact environnemental et social

5 jours

20. Projet de construction de l'unité africaine : de la ZLECAf à l'intégration politique/fédération d'Etats : politiques, stratégies et outils

5 jours

Leadership et intelligence émotionnelle et gouvernance des transformations

La fabrique du leadership et l'exercice de l'autorité en Afrique

Définitions, démarches et outils de prospective

Pilotage du système de performance publique globale

L'intelligence artificielle générative : quels enjeux et quel avenir pour l'Afrique ?

PROGRAMS IN ENGLISH

1. Leadership and management: transforming public administrations

5 days

2. Urban management and sustainable development

5 days

3. Intercultural communication and situational intelligence

3 days

4. Risk and crisis management at the African and International levels

5 days

N.B. : Chaque thématique fait l'objet d'une fiche pédagogique détaillée qui peut être fournie aux Etats membres et/ou aux bénéficiaires à la demande.

Conférences et colloques

1. Conférence de la femme en Afrique : rôle de la femme africaine dans la construction et la consolidation des dynamiques de progrès à la lumière des principes et valeurs de la gouvernance publique responsable (GPR) et de la poursuite des ODD

3 jours

2. Conférence panafricaine des Secrétaires généraux et Directeurs des ressources humaines des ministères et institutions de l'Etat : la gestion des ressources humaines dans les Administrations publiques africaines à l'heure des grandes mutations internationales

3 jours

3. Conférence panafricaine des présidents des cours des comptes : Les stratégies nationales de prévention des atteintes à la fortune publique en Afrique à la lumière des principes et valeurs de la gouvernance publique responsable (GPR) et de la poursuite des ODD

3 jours

4. 18^{ème} forum panafricain ministériel sur la modernisation de l'Administration publique et des Institutions de l'Etat (suivie de la 60^{ème} session du Conseil d'Administration du CAFRAD) : la place du leadership dans l'implémentation de la gouvernance publique responsable à la lumière de la poursuite des ODD et de l'émergence des pays africains

1 jour

5. Cyber sécurité des organisations : sécurité de l'information (CISSP) et sécurité des infrastructures réseaux (CEH)

3 jours

6. *Forum Africa-China Governance Summit* sur la gouvernance (date à déterminée de commun accord avec la partie chinoise)

7. Séminaire des forces de sécurité et de défense : Coproduction de la sécurité humaine et globale

3 jours

8. Conférence des Écoles nationales d'Administration (ENA) sur l'Evaluation des politiques de formation à la lumière des transformations globales, digitales, intelligentes et durables des administrations publiques africaines (intelligence artificielle générative)

3 jours

9. Conférence des écoles et instituts de formation aux métiers de la diplomatie : évaluation des politiques de formation aux métiers de la nouvelle diplomatie en Afrique à l'heure des grands changements à l'échelle internationale

3 jours

10. Conférence Panafricaine des Ministres de la Fonction Publique (CPMFP) et/ou de la Réforme de l'Administration publique : les efforts de transformations des Administrations publiques africaines dans un contexte mondial marqué par les révolutions industrielles

3 jours

Thème du colloque sur les 64 ans d'existence du CAFRAD : la transformation structurelle des Administrations publiques africaines à l'ère de la quatrième (4.0) et de la cinquième révolution industrielle (5.0) : digitalisation et intelligence artificielle générative et mise en place des institutions fortes pour le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit ou le CAFRAD sur l'intelligence artificielle au service de l'administration et des citoyens africains le 22 novembre 2026 : Journée du CAFRAD-Administration publique africaine

Conférence d'une journée : Géopolitique et géostratégie dans un monde globalisé : analyse des instruments, méthodes, pratiques et armes de prédation et de domination de l'Afrique.

Les groupes cibles de nos actions : les leaders, les managers stratégiques, les managers intermédiaires, les managers opérationnels, les élaborateurs et évaluateurs des politiques publiques, les pilotes de la performance globale, les cadres dirigeants, les cadres supérieurs, les décideurs politiques, militaires, paramilitaires, administratifs, judiciaires, territoriaux, économiques, sanitaires, éducatifs, sociaux, culturels, cultuels, scientifiques, académiques et environnementaux impactant la vie en société et façonnant la destinée des citoyens et leurs collaborateurs immédiats:

1. Les détenteurs du pouvoir politique, exécutif et législatif : Chefs d'Etat et de gouvernement, membres du gouvernement, cadres supérieurs de la présidence et du Secrétariat général du gouvernement, parlementaires, conseillers politiques dans les cabinets présidentiels et ministériels, élites politiques, chefs et cadres des partis politiques et personnel de soutien politique

- 2. Les détenteurs du pouvoir judiciaire et juridictionnel :** Présidents des hautes juridictions financières, administratives, judiciaires et spéciales, magistrats dirigeants des juridictions inférieures, avocats autres acteurs de la justice d'importance institutionnelle
- 3. Les acteurs des hautes juridictions à compétences spécifiques :** dirigeants et cadres supérieurs des Cours constitutionnelles et des hautes Cours de justice ou Cours de Justice de la République
- 4. Les détenteurs des pouvoirs spécifiques, constitutionnellement institués :** dirigeants et cadres supérieurs des autorités administratives indépendantes (AAI) et institutions assimilées.
- 5. Les détenteurs de l'autorité administrative et technique :** cadres supérieurs, équipe dirigeante des ministères, Ambassadeurs et hauts diplomates, des sociétés d'Etat, des agences gouvernementales, des sociétés d'économie mixte, des groupements d'intérêt public, des groupements d'intérêt économique, des entreprises publiques et parapubliques, préfets, gouverneurs, directeurs et chefs de services départementaux, provinciaux et régionaux, sous-préfets et collaborateurs.
- 6. Les autorités continentales et cadres supérieurs des organisations régionales africaines :** Union africaine, Communautés économiques régionales, banques multilatérales africaines, organisations spécifiques africaines...
- 7. Les managers territoriaux et les membres des gouvernements locaux :** maires, élus régionaux, cadres supérieurs des collectivités territoriales décentralisées.
- 8. Le top management des entreprises privées :** leaders, managers, entrepreneurs, start-uppeurs, innovateurs, investisseurs,
- 9. Les détenteurs de l'autorité scientifique :** autorités ou équipe dirigeante des universités et écoles de formation en administration, en diplomatie, en management et en gouvernance
- 10. Les chiens de garde de la démocratie** et les acteurs de l'action sociale et solidaire : les dirigeants des organisations de la société civile et des organes de la presse et des médias, les lanceurs d'alerte, les chefs traditionnels et religieux, les objecteurs de conscience ou faiseurs d'opinion
- 11. Les groupes prioritaires et à besoins spécifiques :** femmes leaders, femmes managers, femmes entrepreneure, jeunes engagés, autres acteurs clés du développement ou occupant une position stratégique dans une organisation, public intéressé...
- 12. Les réseaux des experts et consultants** en administration publique et en gouvernance.
- 13. Les managers de la conquête du Marché mondial de la formation et de la recherche.**

N°	Actions	Objectifs	Résultats attendus	Cible	Coût et sources de financement	Structures associées Lieu, date et langue	Indicateurs	Sources de vérification	Préparation
----	---------	-----------	--------------------	-------	--------------------------------	--	-------------	-------------------------	-------------

Programme des Conférences 2026-2027

1.	Conférence de la femme en Afrique : rôle de la femme africaine dans la construction et la consolidation des dynamiques de progrès à la lumière des principes et valeurs de la gouvernance publique responsable (GPR) et de la poursuite des ODD	Au terme de la formation, les femmes participantes sont capables : -de développer des capacités dans les domaines variés ; -de cerner les mécanismes de promotion des femmes pour faciliter leur meilleure implication dans la vie politique, économique et sociale dans son	Les capacités des femmes sont renforcées afin qu'elles prennent une part active dans le processus de transformation de leurs pays respectifs Les mécanismes de promotion des femmes sont appréhendés pour leur permettre de contribuer à mieux assumer leurs responsabilités	Ministres et cadres du Ministère en charge des conditions féminines et des domaines similaires Hauts fonctionnaires, leaders	CAFRAD 15 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	Ministère des Affaires Sociales et de la Micro-Finance du Benin ❖ Lieu : (Cotonou/ Benin)	Visibilité et attrait de la rencontre Nombre de participants ; Les nouveaux contacts	Rapport de la conférence des femmes ;	Elaborer et valider les termes de référence (TDR) ; Proposer l'activité à la structure associée, convenir sur la thématique, les responsabilités, la date et le lieu ; Préparer les invitations, valider par les organisateurs ; Traduction du TDR/ Invitations/ Note d'information
----	--	--	---	---	--	---	--	---------------------------------------	--

		pays et sur le continent ;	dans la société ; Les qualités de leadership et les stratégies de communication et de négociation ont enseignées aux femmes pour qu'elles contribuent à l'avancement du processus d'accélération du développement en Afrique,	concernés par le rôle des femmes dans l'administration publique et la gouvernance ; Responsables des associations (ONG) des femmes ; Représentants des Organisations Internationales impliquées dans les sujets		❖ Date : Durée de 3 jours ❖ Langue : Fr/Ang			Chercher les nouveaux contacts, envoyer les invitations/suivi /liste des participants provisoire & finale ; Identifier les intervenants/les inviter/recevoir le document ;
--	--	-----------------------------------	--	--	--	--	--	--	---

				du séminaire ;					
2.	Conférence panafricaine des Secrétaires généraux et Directeurs des ressources humaines des ministères et institutions de l'Etat : la gestion des ressources humaines dans les Administrations publiques africaines à l'heure des grandes mutations internationales	Améliorer le management des ressources humaines des administrations africaines Développer la culture du travail interministériel Poursuivre le renforcement des capacités des agents publics pour en faire des acteurs performants de la mise en œuvre de la vision d'émergence du pays, tout en faisant des ajustements financiers et socioculturels nécessaires. Mettre en place une politique efficace de gestion des ressources humaines dans les institutions	Le management des ressources humaines de l'Etat est amélioré La culture du travail interministériel est développée Les outils et méthodes d'évaluation de la performance et de motivation du personnel sont cernés ; La GPEC est bien connue L'institutionnalisation de cette rencontre	Ministres ; Secrétaires Général des Institutions de l'Etat ; Gestionnaires des Ressources Humaines ; Agents impliqués dans la gestion du personnel Cadres des Institutions internationales intéressés par	CAFRAD 20 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	❖ Ministère de la transition numérique et de la réforme de l'administration du Maroc ❖ Lieu : Un Etat membre ❖ Date : Durée 3 jours ❖ Langue : Fr/Ang	Visibilité et attrait de la rencontre ; Nombre de participants ; Les nouveaux contacts des institutions hors fonctions publiques ; Un plus grand intérêt pour le CAFRAD et ses activités.	Rapport général de la Conférence panafricaine des SG & DRH	Gérer la prise en charge des intervenants : Visa/billet d'avion/ logement/ accueil/honoraires/ départ Proposer les hôtels aux participants ; Elaborer la note d'information ; Réserver le service traiteur ; Réserver la traduction de la conférence Angl/Fr ; Elaborer le programme provisoire ; Informar les autorités du pays ; Inviter les médias ; Demander les visas pour les

		publiques, adaptée aux grandes mutations actuelles.		les problématiques de la conférence.					participants des pays n'ayant pas une représentation diplomatique du Maroc ;
3.	Séminaire des femmes et hommes d'affaires : Les dirigeants d'entreprise : Du Devoir de vigilance des entreprises à B-corp : «Benefit for All' » en Afrique : les nouveaux outils de l'évaluation d'impact environnemental et social	Examiner l'environnement des affaires en matière de performances sociales et environnementales, de responsabilité et de transparence ; Examiner la conciliation possible de la vie de famille avec les affaires, vie professionnelle chez les dirigeants ; Favoriser des affaires constructives et responsables ; Encourager et améliorer leurs performances	Les dirigeants souhaitent de plus en plus aligner leurs valeurs personnelles sur leurs investissements le soutien des gouvernements arabes et africains à l'entrepreneuriat féminin, Meilleure acquisition des "best practices" (les meilleures pratiques), L'utilisation de l'innovation comme levier favorisant le renforcement du rôle des femmes entrepreneures dans le	Cadres du Ministère de l'Économie et des Finances Cadres du Ministère des Affaires Sociales et de la Micro-Finance ; Cadres du Ministère des Petites et Moyennes	CAFRAD 15 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	❖ Lieu : Un Etat membre Date : Durée 3 jours ❖ Langue : Fr/Ang	Nombre de participants, Un plus grand intérêt pour le CAFRAD et ses activités.	Les inscriptions, Les documents de la formation	Enregistrer les arrivées Assurer l'accueil à (l'aéroport/gare / hôtel) et le départ des Ministres / participants) ; Préparer les kits de la rencontre ; s. Aménager la salle selon les standards du CAFRAD ; Accueillir, marquer la présence, donner les kits aux participants et les orienter ; Perception des

			développement économique, A. Partage d'expériences réussies d'entrepreneurs.	Entreprises et de la Promotion de l'Emploi ; Groupement Inter-Patronal ;					frais d'inscription ; Gérer les besoins des participants dans la salle ; Elaborer le rapport provisoire et final de la session ; Traduire le rapport ;
4.	Conférence panafricaine des présidents des cours des comptes : Les stratégies nationales de prévention des atteintes à la fortune publique en Afrique à la lumière des principes et valeurs de la gouvernance publique responsable	Améliorer l'efficacité de ces institutions ; Mettre à la disposition des ISC de nouveaux outils ; Consacrer la prévention des atteintes à la fortune publique comme activité spécifique ;	Les mesures de prévention à prendre au niveau des instances gouvernementales sont identifiées ; Les réformes institutionnelles en vue du déploiement de la prévention des atteintes à la fortune publique sont formulées ; L'Aménagement	Présidents des Cours des Comptes Présidents des Conseils Economiques et Sociaux Inspecteurs Généraux des	CAFRAD 10 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	❖ Lieu : Un Etat membre (Gabon) ❖ Date : Durée 3 jours ❖ Langue : Fr/Ang	Visibilité et attrait de la rencontre ; Nombre de participant ; La date et le pays hôte de la prochaine rencontre PCC.	• Rapport Général de la Conférence panafricaine des PCC	Interagir avec le traiteur pour une bonne gestion de chaque pause-café ou déjeuner Interagir avec la police pour les renseignements éventuels ; La gestion du déroulement des différentes sessions de la

	(GPR) et de la poursuite des ODD		du cadre juridique est proposé.	Finances Contrôleurs Général des autres institutions de l'Etat ;					conférence ; Attestation de participation
5.	WEBINAIRE - Journée de la Fonction Publique (JFP) Thème annuel	Encourager les Etats à marquer cette journée du 23 juin ; Partager sur le vécu de ce jour ; Rassembler les conclusions sur le thème de cette année ; Faire une publication sur le thème de la journée avec le vécu de ce jour dans les différents pays d'Afrique (collaborer avec UA)	Un partage d'expériences entre les pays ; Une meilleure portée de cette journée dans les pays ; Un retour dans la gestion de cette journée instituée par le CAFRAD	Les Hauts fonctionnaires des Institutions des Etats d'Afrique membre du CAFRAD et non membres	CAFRAD 3000\$US Partenaire 2000.\$US	❖ CAFRAD Organise un webinaire le Jeudi 17 juin 2027 / Jeudi 1^{er} juillet 2027 ❖ Langue : Fr/Ang	Visibilité et attrait de la rencontre, Nombre de participants,		Le webinaire obéit à la même préparation,
6.	18^{ème} forum panafricain	Donner aux leaders un	Un ressort de nouveau	Ministre et	CAFRAD	Ministère de la	Visibilité et attrait	Rapport du	Le forum en marge du

ministériel sur la modernisation de l'Administration publique et des Institutions de l'Etat (suivie de la 60^{ème} session du Conseil d'Administration du CAFRAD) : la place du leadership dans l'implémentation de la gouvernance publique responsable à la lumière de la poursuite des ODD et de l'émergence des pays africains	ressort nouveau de construction de sa gouvernance à partir des stratégies pérennes de gouvernance modernes et adaptées aux contextes des pays africains et international, Transformer positivement et efficacement la gouvernance publique. Améliorer le leadership et de la performance des administrations à travers l'application effective des nouvelles approches et stratégies acquises à partir de la Conférence	construction de son administration publique et compatible avec les standards internationaux est exploré Les stratégies pour améliorer le leadership et la performance dans les administrations publiques des pays africains sont élaborées ; Le Forum met en évidence le rôle indispensable du leadership dans les stratégies de construction et d'implémentation d'une Gouvernance Publique Responsable ; Le Contexte et éléments généraux du leadership dans	cadres - Ministère de la Fonction Publique Ministère en charge de la Réforme, de la Gouvernance, Conseillers Spéciaux du Président, du Premier Ministre ; Directeurs Généraux des ENA ; Organisations et instituti	15 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	transition numérique et de la réforme de l'administration du Maroc, ❖ Lieu : Rabat ou une autre ville du Maroc Durée 1 jour ❖ 5 juillet 2027 Conseil d'administration ❖ 6 juillet 2027 Le 18^{ème} Forum ministériel panafricain de la Fonction	de la rencontre, Nombre de participants, La présence des pays non membres et des organisations, L'engagement vers de nouvelles politiques de formation .	Forum	Conseil d'Administration du CAFRAD obéit à la même préparation, toutefois il peut y avoir certaines spécificités (les invitations sont lancées minimum trois mois à l'avance ; il peut y avoir d'autres réunions en marge, le prix de la fonction publique,
--	--	---	---	--	---	---	--------------	--

			les administrations publiques et la gouvernance sont étudiés ;	ons internationales intéressées par le Forum.		publique ❖ Langue : Fr/Ang/Ar /Portuguais			
7.	Cours : Cyber sécurité des organisations : sécurité de l'information (CISSP) et sécurité des infrastructures réseaux (CEH)	A l’issue de la formation, les décideurs africains de haut niveau sont capables de : -d’analyser objectivement les menaces actuelles de cyber sécurité sur le continent -d’appréhender les meilleurs dispositifs de cybersécurité -de formuler une nouvelle vision et de nouvelles stratégies de la sécurité de l’information	L’ouverture aux nouvelles visions et perspectives améliore le secteur de cyber sécurité dans les pays d’Afrique ; La rencontre renseigne et prépare les participants à adopter ces nouvelles approches de nature à relever les défis actuels de la cybersécurité, L’intelligence économique et la cyber sécurité permettent de	Cadres des directions des TIC des Ministères - Economie, - Défense , - Intérieur ; - Justice, - communi	CAFRAD 10 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	❖ <u>MAROC</u> Ministères de la transition numérique et de la réforme de l’administration du Maroc ❖ Lieu : Rabat (Maroc) Date : Durée 3 jours	La visibilité et attrait de la rencontre ; Nombre de participants ; Les nouveaux contacts.	Rapport de l’activité	Le cours obéit à la même préparation avec quelques différences

			soutenir les efforts de développement économique et social. La rencontre facilite les relations et partenariats entre les différentes délégations	cation, -- Educati on et enseign ement supérie ur - ENA Cadres des Agence s de renseig nement , et des instituti ons connex es ;		❖ Langue : Fr/Ang			
--	--	--	--	---	--	-----------------------------	--	--	--

8.	Conférence Panafricaine des Ministres de la Fonction Publique (CPMFP) et/ou de la Réforme de l'Administration publique : les efforts de transformations des Administrations publiques africaines dans un contexte mondial marqué par les révolutions industrielles	Examiner les transformations en cours dans les administrations afin de définir des stratégies plus intégrées permettant leurs positionnements dans le contexte mondial empreint de révolutions industrielle Définir des enjeux de la Transformation continue des administrations tant au plan national que sectoriel ; Définir des secteurs prioritaires à la mise en place du plan de transformation des administrations ; Renforcer les capacités des personnels des administrations publiques aux exigences de la	Les participants ont une meilleure vision générale et les perspectives de l'Administration publique sont mieux formulées ; Les enjeux de révolutions industrielles sont clarifiés ; Les axes prioritaires ainsi que des mécanismes à mettre en place en vue de son succès sont définies ; Les acteurs sont mieux identifiés ;	Ministres ou Secrétaire Généraux des ministères et assimilés Cadres des ministères et assimilés Directeurs des ressources Humaines des ministères et assimilés	CAFRAD 15 000 \$US Partenaire 20 000 \$US	❖ Ministère de la transition numérique et de la réforme de l'administration du Maroc ❖ Lieu : Un Etat membre ❖ Date : Durée 3 jours ❖ Langue : Fr/Ang	Visibilité et attrait de la rencontre Nombre de participants Les nouveaux contacts Les activités suscitées à l'issue de cette rencontre	Rapport Général de l'activité	La conférence obéit à la même préparation initiale citée ci-dessus
----	---	---	--	--	---	---	--	-------------------------------	--

		révolution industrielle ; La mise en place des mécanismes de coopération interinstitutionnelle en vue d'une meilleure appropriation de la révolution industrielle par les administrations publique africaines							
9.	Forum Africa-China Governance Summit sur la gouvernance Affiche en attaché https://www.weezevent.co	Mobiliser les Etats pour cette rencontre Des rencontres B to B pour capitaliser les bonnes pratiques ; Permettre aux Etats de réfléchir sur les stratégies innovantes et adaptées pour l'amélioration de la gouvernance	Le CAFRAD mobilise un nombre important de pays Africains membres et non membres pour cette rencontre ; La Co organisation de cette activité est une publicité pour le CAFRAD ; Un partenariat est signé pour conserver la contribution du CAFRAD à l'organisation	Ministère de la Fonction publique Ministère de l'économie ; Ministère de l'industrie, l'Énergie et des Mines l'Habitat, d'Agriculture du Tourism	Organisé par GASME à l'initiative de GAPME CAFRAD 20 000 \$US Partenaire	Activité de la GASME / GAPME ❖ Lieu : Pekin (Chine) Date : ❖ Langue : Fr/Ang	Visibilité et attrait de la rencontre ; Nombre de participants des Etats Membre du CAFRAD ; Les nouveaux contacts des autres ministères.	Rapport de mission,	La préparation est bien différente car c'est l'activité de la Chine. Le CAFRAD se charge de transférer les invitations aux pays et suivre l'enregistrement des participants

	m/hefei2018		de cette activité.	e	10 000 \$US				
10.	Séminaire des forces de sécurité et de défense : Coproduction de la sécurité humaine et globale	Examiner les menaces internes et externes qui touchent actuellement le continent, déterminer les stratégies et les ripostes à mettre en œuvre ; Affirmer la collaboration dans le domaine sécuritaire et soutenir les efforts de développement des pays ; Collaboration interafricaine et avec les partenaires	les capacités de gouvernance des services de sécurité nationale sont renforcées ; les modes d'intervention et de prévention des services de sécurité en Afrique sont améliorés ; La détermination de nouvelle vision, pour les services de sécurité afin de faire face aux menaces grandissantes et soutenir le	1. Institutions nationales et internationales, 2. Ministère de la sécurité , 3. Conseillers Spéciaux ou principaux	CAFRAD 20 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	❖Lieu : Un Etat membre Date : Durée 3 jours Langue : Fr/Ang	Visibilité et attrait de la rencontre ; Nombre de participants des Etats Membre du CAFRAD ; Les nouveaux contacts des autres ministères .		La conférence obéit à la même préparation initiale citée ci-dessus dès l'activité 13 à 16

		internationaux dans le processus de réforme, dans le domaine de la sécurité en Afrique.	développement de l'Afrique.	aux Présidents et Premiers Ministres sur les questions de sécurité					
11.	Cours : Motivation des ressources humaines dans le secteur public : outils d'attractivité et de fidélisation des talents au service d'une Administration publique performante				CAFRAD 20 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	❖ Lieu : Un Etat membre ❖ ate : Durée 5 jours ❖ Langue : Fr/Ang	Visibilité et attrait de la rencontre ; Nombre de participants ; Les nouveaux contacts des autres ministères. et des institutions privées.	Les syllabus des cours, Les inscriptions, Les attestations de formation	Le cours obéit à la même préparation avec quelques différences

Programmes d'accompagnements des ENA ou instituts de formation administrative, diplomatique et de gouvernance									
12.	Conférence des Écoles nationales d'Administrati on (ENA) sur l'Evaluation des politiques de formation à la lumière des transformatio ns globales, digitales, intelligentes et durables des administratio ns publiques africaines	évaluer les politiques et stratégies de formation dans les ENA d'Afrique ; sensibiliser sur les nouveaux enjeux des administrations publiques Examiner les méthodes et stratégies permettant d'introduire les principes de transformations globales, digitales, intelligentes et durables des administrations	Les ENA utilisent les NTIC pour améliorer la qualité de sa formation. La rencontre apporte aux ENA un ressort nouveau de construction de chaque administration, selon son contexte et compatibles avec les standards internationaux La conférence permet d'améliorer la	Ministres de l'Enseignement Supérieur Fonction publique , ENA, Instituts d'Etudes Diplomat iques ou stratégiq ues, UNESCO	CAFRAD 10 000 \$US Partenaire 10 000 \$US	❖Lieu: Un Etat membre ❖ date : Durée 3 jours ❖ an gu e: Fr/ An g	Visibilité et attrait de la rencontre - Nombre de participant s Les nouveaux contacts L'engoue ment vers de nouvelles politiques de formation L'accueil de la prochaine rencontre diplomatie	❖École Nation ale d'Admi nistrati on de la Républ ique Démoc ratique du Congo Ou ❖École Nation ale Supéri eure de l'Admi nistrati	La conférence obéit à la même préparation initiale citée ci-dessus

		publiques africaines	qualité des programmes de formations des cadres des administrations publiques des pays africains.					on (ENSA)	
13.	Conférence des écoles et instituts de formation aux métiers de la diplomatie : évaluation des politiques de formation aux métiers de la nouvelle diplomatie en Afrique à l'heure des grands changements à l'échelle internationale	Evaluer les politiques et stratégies de formation dans les ENA d'Afrique ; Sensibiliser sur les nouveaux enjeux des administrations publiques Examiner les méthodes et stratégies permettant d'introduire les principes de transformations globales, digitales, intelligentes et durables des administrations publiques africaines	Les programmes de formation en cours sont examinés, Les failles et les pistes d'amélioration pour une diplomatie digne de l'Afrique sont décelées Des programmes intégrés de formation aux métiers de la diplomatie en Afrique sont envisagés, Un forum panafricain du jeune diplomate	Ministres de l'Enseignement Supérieur Fonction publique Instituts d'Etudes Diplomatiques ou stratégiques ENA Pole Formation Ministère des Affaires Etrangères Agence Universit	CAFRAD 5 000 \$US Partenaire 5 000 \$US	❖ L'Institut des Hautes Etudes Internationales (INHEI) Burkina-Faso ❖ Lieu: Un Etat membre ❖ Date: Durée 3 jours ❖ Langue : Fr/Ang	Visibilité et attrait de la rencontre - Nombre de participants, Les nouveaux contacts, L'engouement vers de nouvelles politiques de formation, L'accueil de la prochaine rencontre diplomatique par un pays.	Rapport Général de la conférence	La conférence obéit à la même préparation initiale citée ci-dessus

			qui pourrait, à terme, renforcer le réseau des diplomates africains est proposé	aire de la Francophonie (AUF)					
--	--	--	---	-------------------------------	--	--	--	--	--

Formation continue de longue durée ou diplômante de 6 à 14 mois

Le CAFRAD propose les cycles de formation continue de longue durée ou formation continue professionnelle diplômante :

1. Cycle supérieur de perfectionnement des administrateurs (CSPA) ;
2. Cycle des hautes études de service public (CHESP) ;
3. Cycle ou stage de spécialisation sur les questions d'intégration africaine et coopération sud-sud
4. Cycle ou stage de spécialisation en Intelligence économique, cybersécurité et intelligence numérique
5. *Executive Master* pour les dirigeants d'entreprises publiques et privées
6. Cycle/Séminaire transdisciplinaire et multi-acteurs sur la décision (administrateurs, acteurs judiciaires, parlementaires, responsables d'entreprises privées, acteurs de la société civile, professionnel des médias, chercheurs, universitaires....) ;
7. Cycle d'intégration des officiers (CIO) ;
8. Cycle d'ingénierie de formation ;
9. *Executive Master* Stratégie et intelligence économique.
10. Certificat en Expertise publique ou Expertise en action publique ou en administration publique ;
Certificat d'Aptitude en Administration des Affaires Africaines et Internationales
11. *Certified Public Management (CPM)* Program...
12. Cycle Dirigeant d'entreprise

Travaux préparatifs du cursus *Executive Doctorate in Business Administration* ou *Public Administration Doctorate*.

Les modalités, les droits d'inscription et les publics bénéficiaires de ces formations continues diplômantes seront précisés par une décision du Directeur général du CAFRAD, le Conseil scientifique entendu.

Gestion axée sur les résultats et le développement en perspective sous le leadership du nouveau DG

Dans le cadre des réformes stratégiques qu'il a engagées sous le leadership du nouveau Directeur général, le CAFRAD a conçu un cadre intégré de gestion axée sur les résultats et le Développement (GARD) : grâce à un suivi et une évaluation réguliers, il ambitionne d'établir un cercle vertueux où la planification stratégique et la budgétisation sont mieux corrélées aux résultats et au rendement, augmentant ainsi l'efficacité globale de la gestion. Le Budget-Programme biennal est préparé pour une période de deux ans et fait l'objet d'un examen chaque année. Il tient compte des résultats attendus des programmes ainsi que les ressources nécessaires pour obtenir ces résultats, en se fondant sur les résultats précédents et les chiffres en matière de performance. Le Conseil d'Administration approuve le Budget-Programme ainsi que tout amendement proposé à la suite de l'examen annuel. Dans l'optique de parfaire le cadre du suivi et de l'évaluation nécessaire à la mise en œuvre de la GARD, le CAFRAD entend créer Section du suivi et de l'évaluation spécifique, qui est également responsable du suivi de l'exécution de l'ensemble du processus de GARD.

Annexe1 : Les thèmes majeurs de l'action publique de demain

- Les *Soft skills* (compétences douces, comportementales, interpersonnelles, relationnelles, psychologiques et cognitives)
- Etat moderne, Etat développementaliste, Etat capable, Etat crédible, Etat manager, Etat stratège, Etat 4 P (Programmeur-Planificateur-Protecteur-Promoteur).
- Administration de gestion, Administration de mission, Administration de projet.

Les innovations dans un monde globalisé en mutations : clé de la réussite des organisations publiques ou privées. L'innovation est une fonction stratégique qui doit être intégrée dans la gouvernance du secteur public au sens large

1. Intelligence artificielle générative, Numérique, information et administration publique

- L'administration numérique : un levier d'action transversal au service de l'efficacité de l'administration et orienté vers la gouvernance publique responsable
- Digitalisation et transformation numérique

- *Numérique, État de droit et administration*

- Administration, Documentation numérique et prestation de services
- Activations entre institutions et citoyens et politiques publiques
- Protection des données et cybersécurité-pirates informatiques-fraudes électroniques

2. Changement climatique, Développement durable, nouvelle économie structurelle, transition écologique/énergétique et administration publique

- Les notions fondamentales du DD
- Instruments et mise en œuvre
- L'avenir du DD dans les organisations publiques

3. Management des Ressources humaines, conduite du changement, apprentissage organisationnel et le développement du capital humain :

1. Introduction à l'apprentissage organisationnel ;
2. L'apprentissage et le rendement organisationnel ;
3. La mobilisation des connaissances et le changement organisationnel ;
4. Paix, sécurité, nouvelle diplomatie, négociations internationales et intelligence économique ;
5. Personnes, citoyens, genre, démographie, culture, villes intelligentes et prospérité : les enjeux des mutations démographiques ;
6. **Migrations**, fuite et gaspillage des talents et mécanismes alternatifs du financement du développement durable ;
7. Leadership renouvelé, gouvernance responsable, humaine et éthique ;

8. Recherche & développement & innovation publique et innovations biomédicales ;
9. Transformations et diversification économiques, industrialisation verte et infrastructures intelligentes ;
10. Proximité-Pragmatisme-confiance : mettre l'humain au cœur de l'action publique ;
11. Gestion axée sur les résultats de développement-gestion en mode de programme ;
12. Coopération sud-sud, intégration régionale et globalisation ;
13. Gestion des risques, des crises, des urgences, des turbulences, des problèmes pernicioeux et des paradoxes (chaque nouvelle invention ou innovation engendre d'autres défis à relever) : crises et conflits ;
14. Management de transition d'impact et management responsable : stratégies et théories majeures pour mener les organisations vers le succès ;
15. Une nouvelle culture de l'attention- l'avenir de l'action publique : l'attention en attendant l'action et reconnaissance au travail ;
16. Emergence africaine ;
17. Fabrique des politiques publiques ;
18. Conduire le changement dans l'Administration publique ;
19. Déontologie, éthique, bonnes pratiques et lutte contre la corruption ;
20. Management de crise et gestion post conflit ;
21. Gouvernance démocratique et protection des droits humains ;
22. Gouvernance des Objectifs de Développement Durable ;
23. Gouvernance locale et développement territorial, Décentralisation-déconcentration, redevabilité et participation citoyenne ;

24. Compétences et outils de la diplomatie dans un monde en mutation ;
25. L'urbanisation et villes intelligentes : eau, assainissement et gestion des déchets, économie circulaire
26. L'informalité urbaine : l'emploi et l'habitat ;
27. Gouvernance minière durable et développement local ;
28. Leadership féminin politique et entrepreneurial ;

Annexe 2 : Le Concept de Gouvernance Publique Responsable

Douze thèmes majeurs pour caractériser la Gouvernance Publique Responsable :

1. La dépolitisation des fonctions (abolition du népotisme, du clientélisme, du favoritisme) par le rappel des règles de l'Etat de droit ;
2. La séparation de la prise de décision stratégique, qui relève du pouvoir politique et de la gestion opérationnelle ;
3. L'adoption d'une démarche participative dès la conception associant les bénéficiaires et opérateurs intermédiaires et de base ;
4. La délégation des missions de service public à des unités autonomes responsabilisées autour d'objectifs identifiables ;
5. La contractualisation des relations entre l'Etat et les différentes entités (agences d'exécution, structures opérationnelles) autour d'objectifs clairs et d'indicateurs de performance à atteindre ;
6. La prise en compte de la dimension culturelle dans l'élaboration des schémas de gouvernance ;
7. La redevabilité des performances auprès des autorités responsables des politiques et leurs usagers/clients/citoyens ou leurs représentants, avec une transparence sur les coûts des prestations administratives ;
8. La responsabilisation, au nom du principe de subsidiarité, des ressources humaines, réunies dans des structures semi-autonomes dédiées à des tâches précises, avec des règles d'intéressement personnel ou collectif ;
9. L'évaluation des performances avec des systèmes d'étalonnage (*benchmarking*) et des indicateurs de résultats *ad hoc* ;
10. La gestion de l'information, le recours à l'e-administration, (gov-tech) dans la gestion des documents administratifs ;

11. La transmission Intergénérationnelle des savoirs et des compétences à travers les Conférences des Institutions de formation des métiers de la Diplomatie & des Ecoles Nationales d'Administration ;
12. La Valorisation du genre, et notamment de la place de la Femme dans la stratégie de transformation et modernisation multiformes du continent.

Annexe 3 : Les thèmes prioritaires 2026-2027

1. *La fabrique du leadership et l'exercice de l'autorité en contexte africain*
2. Changements transformationnels et développement des *soft skills*
3. Gouvernement ouvert, gouvernance démocratique inclusive et bonne gouvernance publique. *Éléments fondamentaux pour le bon fonctionnement des administrations publiques*
4. Management de l'innovation : innovation gouvernementale, innovation publique et transfert intergénérationnel et gestion des connaissances
5. *Administration publique, digitalisation, transformations numériques et intelligence artificielle générative*
6. *Les métiers de la nouvelle diplomatie (structurante)*
7. Transformations économique, **organisationnelle/institutionnelle, digitale, sociétale, intelligente, managériale, éthique et** développement durable
8. *Management des Ressources humaines : gestion des effectifs, évaluation, motivation, apprentissage organisationnel et développement du capital humain (GPEC)*
9. Faire face à l'ambiguïté et gérer l'incertitude dans un monde en changement (gestion de l'incertitude, de l'urgence, des risques, des crises, des paradoxes et de la complexité (VICA)...)
10. *Gestion en mode programme : l'humain, acteur de la performance globale*
11. Femme au service du développement durable et inclusif en Afrique

Les thématiques qui présentent une valeur ajoutée fondée sur les nouvelles tendances mondiales, les innovations technologiques et les enjeux émergents de notre époque. L'objectif est de mieux répondre aux attentes actuelles du continent africain, tout en tenant compte des défis liés au développement économique, à la transformation numérique, à l'inclusion sociale et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable.

1. Forum de Haut Niveau sur l'Économie Bleue et l'Intelligence Artificielle

« L'Économie Bleue et l'Intelligence Artificielle : des leviers stratégiques pour le progrès, l'innovation et la croissance durable en Afrique. »

Cette thématique met en lumière le potentiel de l'économie maritime et des technologies intelligentes comme moteurs de développement, de création d'emplois et de compétitivité pour les économies africaines.

2. Forum Panafricain des Services Publics des Douanes

« Les services publics des douanes africaines face aux défis de l'ère numérique : innovation technologique, transformation digitale et performance au service du développement économique et de l'intégration continentale. »

Cette réflexion vise à promouvoir des administrations douanières modernes, efficaces et adaptées aux exigences du commerce international et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

3. Conférence sur l'Enseignement Supérieur et les TIC

« Les TIC au service de l'enseignement supérieur africain : renforcer les capacités des universités pour une éducation inclusive, accessible, innovante et adaptée aux défis du XXIe siècle. »

Cette thématique souligne l'importance de la transformation numérique des universités africaines et du développement de l'enseignement à distance pour élargir l'accès au savoir et améliorer la qualité de la formation.

4. Forum

LES ACTIVITES PROPOSEES PAR LE
PERSONNEL DU CAFRAD
POUR L'EXERCICE 2026-2027

Africaine

« L'autono

e pour la réalisation des Objectifs de Développement

Durable (ODD) en Afrique. »

Cette thématique met en exergue le rôle central des femmes dans le développement économique, social et politique du continent, ainsi que leur contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable.

5.Transports, logistique, géologique et commerce international responsable et durable

6.Conférence interafricaine sur l'impact

des nouveaux conflits géopolitiques sur l'Afrique

7.Le traitement spécial et différencié et le sud global

8.La nouvelle configuration de la sécurité collective au Sahel et dans le golfe de Guinée

9.La piraterie maritime et la pêche INN en Afrique

	l'Intelligence Artificielle « <i>L'Économie Bleue et l'Intelligence Artificielle : des leviers stratégiques pour le progrès, l'innovation et la croissance durable en Afrique. »</i> Cette thématique met en lumière le potentiel de l'économie maritime et des technologies intelligentes comme moteurs de développement, de création d'emplois et de compétitivité pour les économies africaines.	Hasna EDDAALITI
2.	2. Forum Panafricain des Services Publics des Douanes « <i>Les services publics des douanes africaines face aux défis de l'ère numérique : innovation technologique, transformation digitale et performance au service du développement économique et de l'intégration continentale. »</i> Cette réflexion vise à promouvoir des administrations douanières modernes, efficaces et adaptées aux exigences du commerce international et de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).	
3.	3. Conférence sur l'Enseignement Supérieur et les TIC « <i>Les TIC au service de l'enseignement supérieur africain : renforcer les capacités des universités pour une éducation inclusive, accessible, innovante et adaptée aux défis du XXIe siècle. »</i> Cette thématique souligne l'importance de la transformation numérique des universités africaines	

	et du développement de l'enseignement à distance pour élargir l'accès au savoir et améliorer la qualité de la formation.	
4.	4. Forum Panafricain sur l'Autonomisation de la Femme Africaine « <i>L'autonomisation de la femme africaine : un levier stratégique pour la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) en Afrique.</i> » Cette thématique met en exergue le rôle central des femmes dans le développement économique, social et politique du continent, ainsi que leur contribution à l'atteinte des objectifs de développement durable.	
5.	1. Formation de 5 à 10 jours : L'intelligence artificielle au service de la productivité des administrations publiques : outils, méthodes et applications pour automatiser les processus, améliorer la prise de décision et renforcer la qualité des services publics. Objectifs: Permettre aux participants de maîtriser les concepts, les outils et les applications de l'intelligence artificielle afin d'améliorer la productivité des administrations publiques, d'optimiser les processus administratifs, de renforcer la qualité des décisions et d'offrir des services publics plus performants, plus efficaces et davantage centrés sur les usagers.	Madame Mariette NEMBOT
6.	2. Formation de 5 à 10 jours Intelligence artificielle appliquée aux finances publiques : optimisation de la gestion budgétaire, de la prévision et de l'aide à	

	la décision À l'issue de la formation, les participants seront capables de : ▪ Comprendre les concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle, du machine learning et de l'IA générative appliqués à la gestion des finances publiques ▪ Apprécier les enjeux liés à la qualité des données, à la gouvernance, à la sécurité de l'information, à la transparence des algorithmes et à l'éthique dans l'utilisation de l'IA au sein des administrations publiques des finances ; ▪ Élaborer une feuille de route pour l'intégration progressive de solutions d'intelligence artificielle dans les processus de gestion budgétaire et d'aide à la décision de leur institution.	
7.	3. Formation de 3 à 5 jours Moderniser la fonction Ressources humaines à l'ère de l'intelligence artificielle : innovation, éthique et création de valeur. Objectifs : ▪ Comprendre les concepts fondamentaux de l'intelligence artificielle et leurs implications pour la gestion des ressources humaines. ▪ Identifier les opportunités et les limites de l'IA et savoir l'utiliser pour améliorer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et la prise de décision. ▪ Identifier les enjeux juridiques, éthiques,	

	organisationnels et de protection des données liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la gestion des ressources humaines. ▪ Accompagner le changement organisationnel et favoriser l'adhésion des collaborateurs à l'intégration de l'IA dans les pratiques RH.	
8.	4. Formation de 3 à 5 jours Communication institutionnelle stratégique : renforcer la crédibilité, la transparence et l'influence des institutions publiques Formation axée sur les simulations de conférences de presse, des exercices de communication de crise, des ateliers de media training et des travaux pratiques sur les outils numériques et l'intelligence artificielle appliqués à la communication institutionnelle.	
9.	1. Conférence africaine sur l'enseignement supérieur et l'intelligence artificielle au service de la fonction publique Thème : « <i>Transformer l'enseignement supérieur à l'ère de l'intelligence artificielle : préparer les compétences et les talents de la fonction publique africaine de demain.</i> » Objectif : Examiner les réformes nécessaires pour adapter les systèmes d'enseignement supérieur aux exigences de la transformation numérique et de l'intelligence artificielle, afin de former une nouvelle génération de cadres publics dotés des compétences stratégiques requises pour une administration africaine innovante, performante et résiliente.	Madame Najat YAHICH

10.	2. Atelier régional sur l'autonomisation économique et le leadership des femmes à l'ère de l'intelligence artificielle dans la fonction publique Thème : « Renforcer le leadership féminin à l'ère de l'intelligence artificielle : promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion numérique dans les administrations publiques africaines. » Objectif : Renforcer les capacités des femmes cadres afin de leur permettre de tirer pleinement parti des opportunités offertes par l'intelligence artificielle et la transformation numérique, tout en favorisant leur accès aux postes de décision et la mise en œuvre de politiques publiques inclusives, éthiques et sensibles au genre.	
11.	3. Forum africain sur la souveraineté numérique et la gouvernance des données publiques Thème : « Renforcer la souveraineté numérique de l'Afrique : gouvernance des données, cybersécurité et intelligence artificielle au service des administrations publiques. » Objectif : Offrir une plateforme de dialogue et d'échange entre les États membres sur les enjeux de la souveraineté numérique, de la gouvernance des données, de la cybersécurité et de l'intelligence artificielle, en vue de promouvoir des politiques publiques renforçant la résilience numérique et la transformation digitale des administrations africaines.	

12.	4. Conférence africaine sur l'administration publique verte et la transition écologique Thème : « <i>Vers des administrations publiques résilientes et durables : intégrer la transition écologique dans les politiques publiques.</i> » Objectif : Promouvoir l'intégration des principes de durabilité environnementale dans la gouvernance publique, en favorisant l'adoption de politiques, de pratiques administratives et de solutions numériques innovantes contribuant à la transition écologique, à la résilience climatique et à la réduction de l'empreinte environnementale des administrations publiques africaines.	
13.	1. Thème sur la Modernisation et la Gouvernance Publique Titre proposé du séminaire : « Gouvernance de l'intelligence artificielle et transformation numérique des administrations publiques africaines face aux défis émergents »	Madame Dounia TAHIR
14.	2. Thème sur le Financement et la Performance des Politiques Publiques Titre proposé du séminaire: « Optimisation des ressources locales et mécanismes de financement durables des politiques publiques en Afrique : Vers une gouvernance axée sur les résultats. »	
15.	3. Thème sur le Partenariat et la Co-crédation	

	(Société Civile & Privé) Titre proposé du séminaire: « Co-construction de l'action publique : Dynamiser les partenariats stratégiques entre l'État, le secteur privé et la société civile pour un développement inclusif. »	
16.	4. Thème sur le Leadership et la Culture Organisationnelle Titre proposé du séminaire: Réforme de la fonction publique africaine : gestion des compétences, performance et mérite	
17.	1. Intelligence artificielle et transformation numérique des administrations publiques africaines OBJECTIFS • Sensibiliser les hauts fonctionnaires aux opportunités et risques liés à l'IA dans le secteur public • Renforcer les capacités des DSI et cadres techniques dans le déploiement d'outils numériques au sein des administrations • Partager les expériences et bonnes pratiques des Etats membres en matière de dématérialisation des services publics • Doter les participants d'une feuille de route pratique pour initier ou accélérer la transformation numérique de leurs administrations	Madame Meriem TOUIL

18.	2. Gouvernance publique innovante et amélioration de la qualité des services publics OBJECTIFS • Renforcer les compétences des responsables de la réforme administrative dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques innovantes • Promouvoir les approches centrées sur le citoyen dans la prestation des services publics • Favoriser l'échange de modèles de réforme réussis entre Etats membres • Contribuer à l'amélioration des systèmes d'évaluation de la performance des services publics	
19.	3. Leadership stratégique et gestion du changement dans le secteur public africain OBJECTIFS • Renforcer les aptitudes de leadership des hauts cadres pour piloter des réformes complexes • Développer les compétences en gestion du changement organisationnel au sein des administrations publiques • Outiller les décideurs pour anticiper et gérer les résistances institutionnelles • Favoriser l'émergence d'une culture de performance et d'innovation au sein des services publics africains	
20.	4. Renforcement des capacités en gestion des	

	finances publiques et passation des marchés	
--	--	--

	OBJECTIFS	
--	------------------	--

- | | | |
|--|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• Améliorer la maîtrise des cadres juridiques et réglementaires en matière de finances publiques et de marchés publics• Renforcer les mécanismes de contrôle, de transparence et de redevabilité budgétaire dans les Etats membres• Familiariser les cadres avec les outils de digitalisation de la chaîne de dépenses publiques• Contribuer à la lutte contre la corruption et à la bonne gouvernance financière | |
|--|--|--|